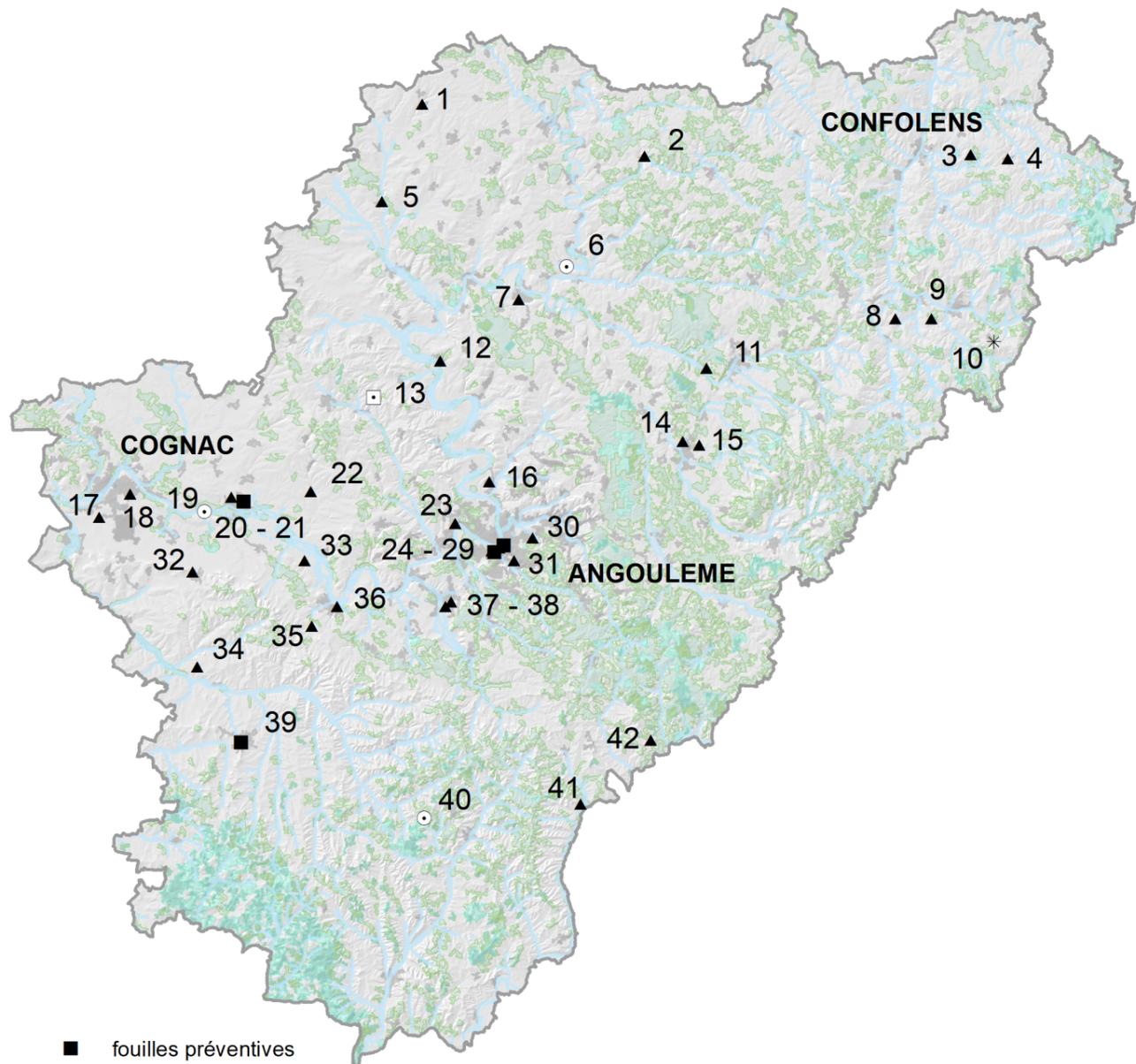


# NOUVELLE-AQUITAINE CHARENTE

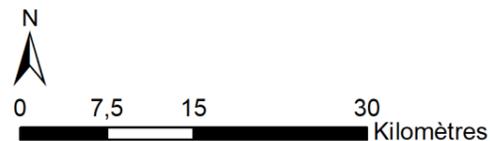
# BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

**2 0 1 8**



- fouilles préventives
- fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- prospections / relevés / analyses études documentaires
- \* P.C.R.



N°Nat.						N°	P.
206895	ANGOULÊME	24 rue du Minage	Brunie David	INRAP	OPD	24	
206794	ANGOULÊME	Rues du Port et de Bordeaux	Connet Nelly	INRAP	OPD	28	
206757	ANGOULÊME	Stade Chanzy, rue de la Cigogne	Guillin Sylvain	INRAP	OPD	31	
206779	ANGOULÊME	101 rue de Beau lieu, 36 rempart du Midi	Montigny Adrien	INRAP	OPD	25	
206919	ANGOULÊME	Parvis de la Cathédrale Saint-Pierre	Montigny Adrien	INRAP	OPD	26	
206805	ANGOULÊME	Îlot Renaudin	Biard Miguel	INRAP	FP	29	
206944	ANGOULÊME	Cathédrale Saint-Pierre	Piat Jean-Luc	EP	FP	27	
206741	BALZAC	Le Fretiller	Maguer Patrick	INRAP	OPD	16	
206811	BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE	Place de Verdun	Navetat Mylène	EP	FP	39	
206795	BELLEVIGNE	Eraville, Les Grandes Groies	Jamois Marie-Hélène	INRAP	OPD	35	
206869	CHASSENON	Cassinomagus	Sicard Sandra	COL	PCR	10	
206950	CHÂTEAUBERNARD	Rues des Gelines et de la Belle Allée	Audé Valérie	INRAP	OPD	18	
206742	CHÂTEAUNEUF-SUR-CHARENTE	Les Hauts Bichat	Pellissier Julien	INRAP	OPD	36	
206873	COURGEAC	Abbaye de Bornet	Piat Jean-Luc	EP	RA	40	
206872	LA COURONNE	1 rue du Stade	Vacher Stéphane	INRAP	OPD	37	
206918	LA COURONNE	Les Bicauds	Leconte Sonia	INRAP	OPD	38	
206911	CRITEUIL-LA-MAGDELEINE	Église Saint-Jean-Baptiste	Leconte Sonia	INRAP	OPD	34	
206705	EDON	Église Saint-Pierre	Montigny Adrien	INRAP	OPD	42	
206920	ESSE	La Pouyade	Bakkal-Lagarde Marie-Claude	INRAP	OPD	3	
206751	FLÉAC	Sainte-Barbe	Audé Valérie	INRAP	OPD	23	
206766	GRAVES-SAINT-AMANT	La Rente d'Ortre et Bois du Breuil, phase 1	Connet Nelly	INRAP	OPD	33	
206874	GURAT	église monolithe Saint-Georges	Navetat Mylène	EP	SD	41	
206763	L'SLE-D'ESPAGNAC	Champ du Cormier, place François Mitterrand	Audé Valérie	INRAP	OPD	30	
206927	JARNAC	Bas de Poucherac	Audé Valérie	INRAP	OPD	20	
206780	JARNAC	16 rue Croix Saint-Gilles	Lefils Mélanie	EP	FP	21	
206897	LESTERPS	Abords de l'abbaye	Montigny Adrien	INRAP	OPD	4	
206868	LICHÈRES	Église Saint-Denis	Chargé Estelle	BEN	RA	6	
206941	MANSLE	Avenue Paul Mairat	Moutarde Bénédicte	INRAP	OPD	7	
206801	MÉRIGNAC	Impasse des Caducées	Kerouanton Isabelle	INRAP	OPD	22	
206921	MERPINS	Avenue de la Grande Champagne	Bakkal-Lagarde Marie-Claude	INRAP	OPD	17	
206797	NANTEUIL-EN-VALLÉE	Abbaye Notre-Dame	Barbier Emmanuel	INRAP	OPD	2	
206786	PAIZAY-NAUDOUIN-EMBOURIE	Villa des Châteliers – Embourie	Ream Johanna	COL	SD	1	
206784	LES PINS	Prieuré de la Vaure	Ternet Sylvie	BEN	SD	11	
206923	RIVIÈRES	La Fosse Pacaud	Pellissier Julien	INRAP	OPD	14	
206894	SAINT-BRICE	Lepare, fleuve Charente	Largier Ophélie/Gaillédreau	BEN	PRD	19	
206637	SAINT-CYBARDEAUX	Les Bouchauds	Carpentier Lucie	COL	FPR	13	
206592	SAINT-FRAIGNE	Église Saint-Fraigne	Montigny Adrien	INRAP	OPD	5	
206890	SEGONZAC	Les Marcioux	Vacher Stéphane	INRAP	OPD	32	
206899	TAPONNAT-FLEURIGNAC	Hérieux	Audé Valérie	INRAP	OPD	15	
206946	VOUHARTE	Église Notre-Dame	Bolle Annie	INRAP	OPD	12	

## NOUVELLE-AQUITAINE CHARENTE

## BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 8

### ANGOULÊME 24 rue du Minage

Un projet de construction d'une piscine dans le cœur historique de la ville d'Angoulême est à l'origine d'une opération de diagnostic.

Une unique tranchée, réalisée à l'emplacement du futur bassin, a permis de constater la présence de remblai récent sur une profondeur de 1,30 m. Pour des raisons techniques, le substrat n'a pas été atteint.

Le mobilier mis au jour, essentiellement céramique, hétérogène chronologiquement (époques romaine,

médiévale et moderne), ne permet pas de proposer une datation antérieure au XVIIIe s.

Brunie David

- Brunie, 2018
- Brunie D. : *Nouvelle-Aquitaine, Charente, 24 rue du Minage*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2018, 28 p.

Moyen Âge,

### ANGOULÊME Rue du Port et de Bordeaux

Le secteur concerné par le diagnostic est le versant nord du promontoire accueillant la vieille ville, dans son tiers inférieur jusqu'à sa jonction avec la Charente. Le projet immobilier est situé dans le quartier de L'Houmeau à Angoulême, sur un versant calcaire abrupt surplombant la Charente, sur sa rive gauche. Située entre 45 et 33 m NGF d'altitude, l'emprise du diagnostic se développe d'est en ouest, en bordure de la Charente. L'urbanisation et la sécurisation de cette pente de près de 50 % a nécessité des aménagements tels que des murs de soutènement et des terrasses qui sont visibles dans le paysage urbain actuel.

Les découvertes archéologiques concernent exclusivement la période historique, si l'on excepte un fragment de céramique protohistorique contenu dans des remblais récents. Sur la partie sommitale du projet, les vestiges les plus anciens sont rapportés aux Xe-XIIe s. Ils ont été mis au jour dans deux grandes fosses à fond plat, arasées par des constructions

modernes. Les remblais, que ce soit en partie haute ou basse de projet, contiennent de rares vestiges céramiques dont les plus anciens ne remontent pas au-delà des périodes moderne et contemporaine.

Les investigations menées sur l'emprise du projet immobilier ont permis de mettre au jour les vestiges fugaces d'une installation remontant aux Xe-XIIe s. Cette dernière, si elle s'étendait, est sans doute en grande partie sinon détruite, du moins occultée par des constructions et aménagements matérialisés par des murs modernes et contemporains sur la moitié est de l'emprise.

Connet Nelly, Véquaud Brigitte  
et Sanchez Valérian

- Connet, Véquaud, Sanchez, 2018
- Connet N., Véquaud B., Sanchez V. : *Nouvelle-Aquitaine, Charente, Angoulême, rue du Port*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2018, 40 p.

### ANGOULÊME Stade Chanzy, rue de la Cigogne

Cette opération d'archéologie préventive précédait la construction d'une nouvelle tribune et le réaménagement des bâtiments situés à l'entrée du stade, côté ouest.

Quatre sondages pré-positionnés ont été ouverts et se sont révélés négatifs excepté une ancienne «cuve» bétonnée.

Guillin Sylvain

- Guillin, 2018
- Guillin S. : *Nouvelle-Aquitaine, Charente, Angoulême, Stade Chanzy, rue de la Cigogne*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2018, 34 p.

Âge du Fer,  
Moyen Âge,

### ANGOULÊME 36 Rempart du Midi, 101 rue de Beaulieu

Temps modernes,  
période contemporaine

Cette intervention est liée à un projet d'extension d'un bâtiment au cœur de la vieille ville d'Angoulême. Le projet, porté par l'Organisme de gestion de l'enseignement catholique (OGEC) Saint-Paul, consiste à réaménager un immeuble du XIXe siècle et à construire une extension de bâtiment dotée d'une cage d'ascenseur. Au regard de l'extrême sensibilité archéologique de ce quartier d'Angoulême, le service régional de l'archéologie a prescrit un diagnostic archéologique.

Ce diagnostic concernait une emprise de 440 m<sup>2</sup>. Les deux sondages réalisés représentent une surface d'environ 37 m<sup>2</sup> soit 7,8 % de l'emprise prescrite. Ce taux d'ouverture réduit s'explique par les nombreuses contraintes spécifiques à l'emprise de ce diagnostic. Il s'agit principalement de bâti existant et de réseaux enterrés mal localisés, sur une emprise restreinte au sein d'un établissement scolaire.

Le terrain concerné par ce diagnostic se situe dans le secteur ancien de la ville dont les origines et le développement conservent encore de très grandes zones d'ombre. Plusieurs indices de sites et secteurs d'occupation sont connus à proximité de l'emprise de cette opération. Elle se trouve dans un secteur intramuros faiblement urbanisé durant le Bas-Empire. Cette

urbanisation peu dense perdue durant la période médiévale favorisant l'installation de communautés monastiques.

Les deux sondages réalisés lors de ce diagnostic ont ponctuellement permis d'atteindre le terrain naturel et de mettre en évidence une stratigraphie pouvant atteindre 2,75 m d'épaisseur. Les niveaux les plus anciens, directement à la surface du substrat, ont livré du mobilier du second âge du Fer mêlé à de la céramique médiévale. Aucun élément attribuable au Bas-Empire n'a été mis au jour bien que l'emprise se situe à l'intérieur du rempart antique.

La structure la plus ancienne correspond à un mur appartenant à une construction datant au maximum du XVIIe siècle et qui est encore représentée sur le cadastre de 1820. Les vestiges de ce bâtiment, ainsi que plusieurs structures plus récentes, apparaissent sous 70 à 85 cm de remblais et aménagements de sols contemporains.

Montigny Adrien

- Montigny et al., 2018
- Montigny A., Audé V. et Kerouanton I. : *Nouvelle-Aquitaine, Charente, Angoulême, 36 Rempart du Midi, 101 Rue de Beaulieu*, rapport de diagnostic, L'Isle-d'Espagnac, Inrap, 2018, 50 p.

Cette intervention est liée au projet de restauration de la façade romane de la cathédrale Saint-Pierre à Angoulême, édifice classé au titre des Monuments Historiques par la liste de 1840. Ce projet de restauration est mené par Denis Dodeman, architecte en chef des Monuments Historiques (ACMH) et fait suite à plusieurs phases de travaux sur d'autres parties de l'édifice. Ce diagnostic concernait une emprise de 60 m<sup>2</sup>.

Si le contexte archéologique de ce diagnostic est directement lié à la cathédrale d'Angoulême, il convient d'en resituer l'emprise dans un contexte plus large notamment du point de vue chronologique. Les terrains concernés par ce diagnostic se situent dans le secteur ancien de la ville dont les origines et le développement conservent encore de très grandes zones d'ombre.

De par sa position privilégiée, le promontoire, sur lequel se situe le Vieil Angoulême, est occupé depuis le Néolithique. De même, pour la période protohistorique, plusieurs indices ont été observés lors des différents chantiers archéologiques réalisés sur le plateau d'Angoulême. La plus proche découverte clairement attestée pour cette période se situe à environ à 130 m à l'ouest.

Concernant la période antique, la ville d'Angoulême n'est connue que de façon très parcellaire. Comme pour les périodes plus anciennes, cet état de connaissance repose sur des découvertes anciennes et quelques fouilles récentes. Ces différentes observations montrent que le plateau est occupé depuis l'époque augustéenne et qu'il le restera de façon continue. Les constructions attribuables au Haut-Empire restent pour le moment localisées dans les environs du Palais de justice et des Halles, c'est-à-dire à environ 300 m et 500 m à l'est de l'emprise de ce diagnostic. Ce n'est que tardivement qu'*Iculisma* est érigée au rang de *Civitas*. La première enceinte dont la datation reste imprécise, entre le IV<sup>e</sup> et le VI<sup>e</sup> siècle, délimite une superficie de plus de 27 hectares. L'emprise du diagnostic se trouve intramuros et sur le front septentrional supposé de cette enceinte. Si les preuves archéologiques sont encore lacunaires, il est tentant de voir dans l'axe de la rue de Beaulieu, à moins de 100 m au nord de l'emprise, le tracé de l'ancien *decumanus*. Aux abords immédiats de ce diagnostic, les données archéologiques concernant cette période restent toutefois ténues.

Durant le Moyen Âge, la ville d'Angoulême est réputée reprendre les limites du rempart antique et se développer, là où la topographie du promontoire le permet, vers l'est et le sud-est. Le secteur de ce diagnostic se trouve au cœur même de la cité et se situe sur une partie du groupe cathédrale. L'actuelle cathédrale d'Angoulême est un édifice donc la construction débute dès les années 1110

sous l'épiscopat de Girard II. Elle reprend pour partie l'emplacement d'édifices plus anciens dont le premier attesté dès la première moitié du Ve siècle sous le vocable de Saint-Saturnin. Ce premier édifice pour le moins endommagé, à la suite du siège de la ville par Clovis en 508, a probablement été reconstruit.

Les deux sondages réalisés lors de ce diagnostic ont permis d'atteindre le substrat rocheux à des profondeurs très peu importantes allant de 40 cm à 95 cm. La puissance stratigraphique de cette emprise s'avère d'autant moins importante qu'il faut en déduire les 20 cm d'épaisseur de revêtement actuel. À cette faible épaisseur, il faut ajouter les destructions engendrées par l'installation de la conduite d'eau datant des années 1750, par les travaux de restauration de la façade, réalisés dans les années 1850, et enfin par les dégâts occasionnés par la mise en place d'un système d'éclairage par le sol.

Malgré ces importantes perturbations, des lambeaux de maçonneries, pouvant appartenir à un édifice antérieur à l'actuelle cathédrale ou témoigner d'un changement de parti en cours de chantier, ont été perçus. Leur proportion et leur positionnement témoignent d'une construction conséquente qui semble présenter une organisation en rapport avec celle de la cathédrale romane. La question de leur interprétation comme participant à un état antérieur de cet édifice se pose.

L'identification de la conduite d'eau construite dans les années 1750 accompagnée de la lecture de plans liés à sa construction permet de localiser la limite occidentale d'un élément architectural en avant de la façade romane. Les vestiges potentiels de cet élément qualifié de « gannes de Saint-Pierre » peuvent donc se situer immédiatement à l'ouest des sondages réalisés lors de ce diagnostic, c'est-à-dire sous les emmarchements de l'actuel parvis. Il est tout à fait envisageable qu'au moins les fondations de cette construction qui pose question soient encore en place au contact de la canalisation d'eau du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il faut toutefois rappeler qu'au XIX<sup>e</sup> siècle et durant une partie du XX<sup>e</sup> siècle ce parvis était délimité par un muret surmonté d'une grille.

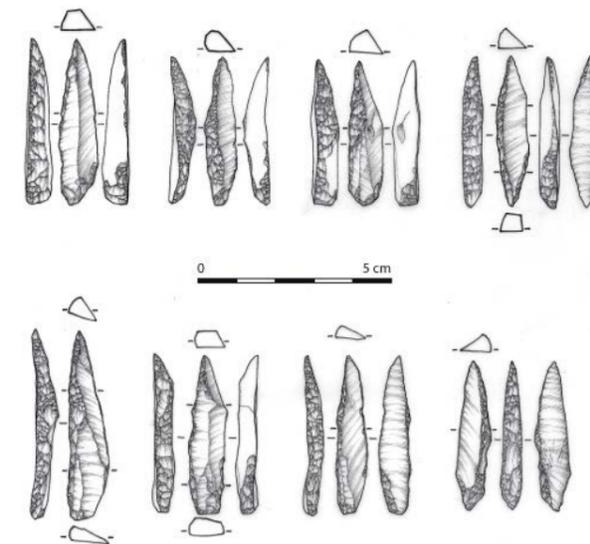
Montigny Adrien

- Montigny, 2019
- Montigny A. : *Nouvelle-Aquitaine, Charente, Angoulême, Parvis de la cathédrale*, rapport de diagnostic, Poitiers, Inrap, 2019, 50 p.

Une partie de l'îlot urbain bordé par la Rue de l'Amiral Renaudin à Angoulême a été concernée par une prescription de fouille, réalisée sous la maîtrise d'ouvrage de l'Établissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine. Le quartier de l'Houmeau, qui depuis quelques années fait l'objet d'un vaste projet de réhabilitation, se situe en contrebas de la gare. L'emprise se trouve à 300 m du cours actuel de la Charente, au pied du versant nord du plateau la ville d'Angoulême.

Le premier volet de la prescription portait sur 6 000 m<sup>2</sup>, en lien avec les vestiges d'une faïencerie datant de la période contemporaine, la faïencerie Sazerac. Trois fours ont été mis au jour, ainsi que des fosses d'extraction d'argile qui a pu servir dans la fabrication des pâtes. Par ailleurs, cette première phase de fouille a été marquée par la découverte d'une fosse-dépotoir contenant des céramiques destinées au raffinage du sucre (cônes et pots à mélasse). Cette découverte inédite pour la Charente permet de poser la question de la place de Angoulême et de son port dans le commerce triangulaire. La découverte de la rue Renaudin s'intègre parfaitement dans les objectifs scientifiques du Programme Collectif de Recherche « Les céramiques de raffinage du sucre en France: émergences et diffusions de part et d'autre de l'Atlantique du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle », coordonné par Sébastien Pauly (CNRS) et auquel participe Brigitte Véquaud, céramologue en charge de l'étude de ces céramiques.

Le deuxième volet de la fouille était motivé par la mise en évidence, à l'issue du diagnostic, d'une occupation de la fin du paléolithique. Le vaste redécapage, mené sur une superficie de 3 000 m<sup>2</sup>, a permis de détecter en réalité la présence de trois niveaux préhistoriques. Ces occupations appartiennent à une période charnière pour laquelle les témoignages sont à ce jour ténus en Charente : la transition entre le Paléolithique et le



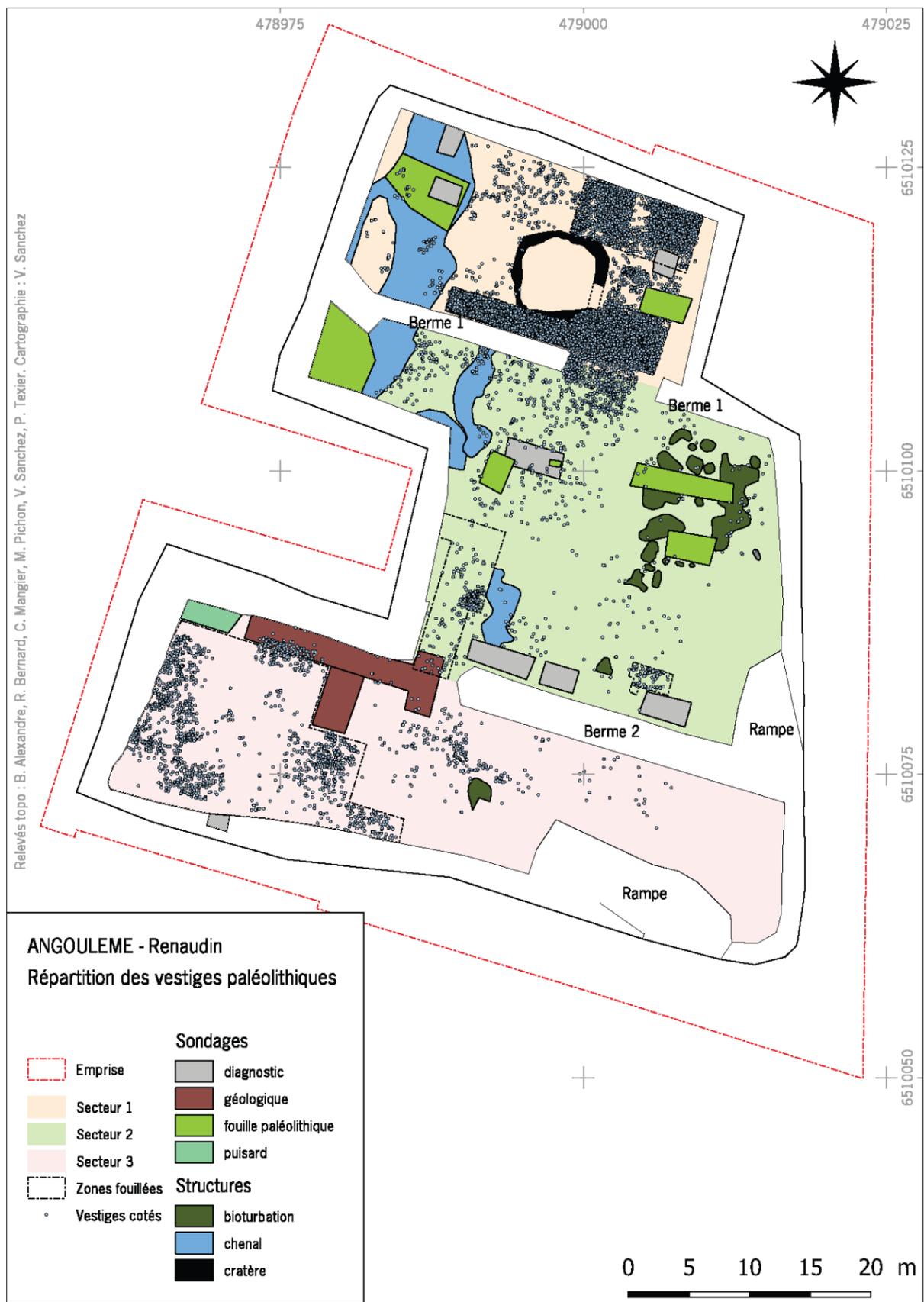
ANGOULÊME, îlot Renaudin, armatures Aziliennes (Dessin : E. Boitard)

Mésolithique. La position du site dans un environnement singulier a favorisé la fossilisation et la conservation des vestiges préhistoriques sous une épaisse couche de sédiments. Le site offre un potentiel tant planimétrique (sols préhistoriques) que stratigraphique (successions des occupations) qu'on retrouve associé à un contexte topographique (promontoire et versant) et hydrologique (sources et fleuve). Cette particularité forme l'axe principal de la fouille qui réside dans la compréhension des différentes occupations humaines et surtout des relations homme-milieu. L'association de ces différents éléments a nécessité la mise en place d'une procédure de déclaration de découverte exceptionnelle.

La constitution d'un barrage de tuf et l'existence d'un relief topographique adéquat ont eu pour effet de contenir le lit du fleuve, évitant ainsi le lessivage du versant où reposent les vestiges archéologiques. Ce contexte géologique original a permis de sceller les différentes occupations par le recouvrement des niveaux préhistoriques. Si les pièces archéologiques de la partie orientale de la parcelle semblent comprimées (phénomène de palimpseste où plusieurs périodes chronologiques reposent sur le même niveau), plus on s'enfonce au centre de la dépression, vers l'ouest, plus les niveaux renfermant les vestiges se dilatent et semblent mieux conservés.

L'Azilien récent est situé sur toute la parcelle, dans des sables jaunes et sur une épaisseur de 40 cm, niveau dans lequel on compte une cinquantaine de pièces par m<sup>2</sup>. Le survol de l'industrie permet d'entrevoir de premiers caractères typo-technologiques. Les objectifs de production sont dirigés par un besoin d'éclats laminaires débités à partir de silex local issu en priorité des alluvions de la Charente. Ces produits, débités au percuteur dur et nombreux dans les assemblages, sont destinés à être transformés en outillage domestique (grattoir, pièces retouchées, etc.). Un second objectif de débitage vise à produire des petites lames, parfois détachées au percuteur de pierre tendre. Ces dernières sont transformées en armatures, dénommées pointe à dos courbe. Elles sont nombreuses sur le site, plus d'un millier ont été recueillies. Il est également à noter la présence d'une faune caractéristique de climat tempéré comme le cerf, le sanglier et le lapin.

Une dalle de pierre présentant quelques éclats sur son pourtour est apparue à une profondeur d'environ 2 m, en contact avec des silex taillés. Elle a été mise au jour dans la couche stratigraphique renfermant l'occupation azilienne. Cette plaquette est faite de grès siliceux, d'origine locale. Ses dimensions sont comprises entre 25 cm de long et 18 cm de large pour une épaisseur d'environ 3 cm. Lors de sa découverte, on pouvait voir d'emblée la gravure d'un cheval. La plaquette présente sur une face un décor géométrique typique de l'Azilien et quatre animaux représentés de manière naturaliste. Sur une face, on distingue deux chevaux, un auroch et un cervidé probable. Sur l'autre face, plus lisse mais sans doute plus dure, on aperçoit la silhouette d'un cinquième animal, indéterminé pour le



ANGOULÈME, îlot Renaudin, plan général et répartition du matériel lithique



ANGOULÈME, îlot Renaudin, plaquette gravée (Relevé : V.Feruglio)

moment. La gravure principale, le cheval, est acéphale. La présence de plusieurs points d'impact pourrait être à l'origine de l'enlèvement de l'éclat où était gravée la partie manquante. Faut-il y voir un geste volontaire, symbolique ? Cette expression artistique figurative a été découverte au sein d'un ensemble cohérent. Elle est associée à du matériel lithique typologiquement et technologiquement daté de l'Azilien récent. Il n'existe pas sur le site ou à sa proximité d'occupation antérieure à cette période. La dalle de pierre utilisée est d'origine locale. Cela conforte une attribution chronologique à la période de l'extrême fin du Paléolithique supérieur, soit 12 000 ans avant notre ère. L'originalité de cette pièce réside dans l'association pour la première fois d'un décor typiquement azilien de double série d'incisions parallèles latérales et de figures animales naturalistes qui semblait jusqu'ici écarté du registre artistique à cette époque.

Pour le deuxième niveau, « laborien », l'épicentre de l'occupation a fait l'objet d'une fouille par m<sup>2</sup> et a livré environ 2 000 pièces. Les premières informations proviennent de l'analyse rapide des pièces extraites des sondages de détection des niveaux lors du décapage. Cette industrie est située dans une couche de sable noir épaisse d'une vingtaine de centimètres et repose au-dessus des sables jaunes. Les produits laminaires sont plus réguliers et étroits, la gestion des nucléus est plus soignée avec un réel entretien des convexités facilitant une production en série (présence de pièces d'entretiens, néo-crête, tablettes). Les armatures sont plus légères. Elles sont réalisées à partir de petites lames régulières au profil rectiligne. Elles sont transformées

par une retouche directe. Ce type d'armature est appelé « pointe de Blanchère ». Un autre type d'armature vient compléter la série, il s'agit d'une pointe de Malaurie, caractéristique de cette culture « laborienne ». Elle est réalisée à partir d'une petite lame rectiligne, elle possède un dos droit et une base tronquée. Ces types d'armatures sont des fossiles directeurs pour cette période. Des investigations réalisées dans le tuf ont permis de retrouver ce niveau laborien, mais cette fois-ci « en place », c'est-à-dire n'ayant pas subi de déplacement vertical. La couche laborienne est scellée par une épaisseur de tourbe d'environ 10 cm.

Le Mésolithique apparaît dans la partie est de l'emprise. Les indices mésolithiques sont mélangés aux vestiges plus anciens (Azilien, Laborien) et plus récent (Néolithique). La présence de cette période a été détectée grâce aux nombreuses armatures relevées dans la fouille et lors du tamisage. Il reste à préciser l'approche chrono-culturelle du mobilier dans les faciès mésolithiques.

Cette succession d'occupations préhistoriques associée au contexte géologique est une source d'informations inestimables concernant les transformations environnementales. Elle témoigne de la transition d'un climat froid à un climat tempéré. Cette conjonction reste assez rare de manière générale et offre l'opportunité d'appréhender de manière concomitante les bouleversements climatiques et les transformations/innovations technologiques des groupes humains.

## ANGOULÊME Cathédrale Restauration de la façade occidentale Place Saint-Pierre

L'analyse des élévations de la façade de la cathédrale (côtés extérieurs sud et nord, revers de façade et étages des tours) s'est déroulée à partir des échafaudages. L'ensemble des élévations concernées a fait l'objet d'un relevé pierre à pierre à partir des clichés orthophotographiques des parements réalisés. L'enregistrement a été effectué par zone ainsi qu'une numérotation de chaque bloc avec des indications sur les traces d'outils, les types de calcaire, les relations stratigraphiques, les mises en œuvre, les aménagements particuliers.

Une colonne de dix prélèvements de mortier à cœur de joint a été effectuée sur la face extérieure nord de la façade à différents niveaux pour une étude comparative macroscopique.

Les premières observations stratigraphiques sur le revers permettent d'envisager une succession de trois principales phases dans la mise en place du massif supérieur de façade à l'époque romane : l'édification du pignon lui-même, puis la construction de deux arcs sur son revers *a posteriori* dont la fonction structurelle nous échappe encore, enfin la construction des parties hautes des tours sud et nord.

Il est confirmé que l'inscription du sommet de la tour sud est authentique et bien romane et qu'elle n'appartient pas à une restauration du XIXe s.

Le niveau de la toiture de la nef sur le revers de façade avant les travaux de réfection de Paul Abadie au XIXe s. a été observé.

Il reste des incertitudes sur la mise en place de l'escalier de la tour nord. Dans son état actuel il correspond à une réfection quasi complète liée aux travaux de la seconde moitié du XIXe siècle. Un dégagement des remblais situés à l'arrière d'un mur de limon qui ferme l'escalier permettrait de déterminer si l'escalier descend dans le massif de la tour, mais cette opération requiert d'ouvrir le passage actuel de manière plus importante pour évacuer les gravats.

De même, la relation stratigraphique entre la mise en place de la première coupole et le massif de façade, problématique essentielle pour la chronologie du chantier roman de la cathédrale, ne pourra être précisée qu'avec la réalisation d'un sondage sur l'extrados des voûtes, au-dessus de l'un des pendentifs.

Le suivi de chantier a consisté à mener des observations sur les travaux de déjointoiement ou de dépose de pierres afin de recueillir des informations complémentaires sur les mises en œuvre et les mortiers et sur les réfections tardives. Dans ce cadre la dépose de trois sculptures érodées a été effectuée.

Aussi, afin d'interpréter au mieux les détails sculptés des personnages et de proposer une validation des propositions de restitutions, nous avons apporté notre expertise, tant sur le style des plis ou traits que sur les mouvements. Il a été aussi nécessaire de conforter l'identification des huit figures de personnages masculins placés sous les grandes arcades de la façade dont deux d'entre elles devaient être restituées.

Nous avons interprété ce registre comme une représentation des huit béatitudes en raison du seul personnage figuré pieds nus, qui rappelle l'une des rares représentations sculptées contemporaines connues, le chapiteau du cloître de l'abbaye de Moissac dans le Tarn-et-Garonne. Ici, sur les huit figures, une seule est pieds nus est porte l'inscription « heureux pauvre en esprit ». De ce rapprochement, il a été possible de proposer la distribution des différentes béatitudes du registre sculpté d'Angoulême est de reconnaître dans les deux sculptures déposées, « heureux les artisans de la paix » et « heureux les cœurs purs ».

Piat Jean-Luc



ANGOULÊME,  
cathédrale, bienheureux, sculpture dans son état actuel (cliché : Eveha)

## BALZAC Le Frétilier

A la suite d'un dépôt de permis de lotir, un diagnostic archéologique, prescrit par le SRA de Nouvelle-Aquitaine, a été réalisé par l'Inrap au lieu-dit Le Frétilier à Balzac dans la parcelle AD 42. La surface totale des aménagements était de 9 880 m<sup>2</sup>. La parcelle présente une pente de 3 à 7 % et correspond à un rebord de talweg en sommet de plateau descendant vers un méandre de la Charente. Les terrains correspondant à l'emprise sont des alluvions anciennes de la Charente, aujourd'hui situées à une altitude comprise entre 55 et 60 m NGF, soit une trentaine de mètres au-dessus de son cours actuel. Ces alluvions sont matérialisées par des passées sableuses alternant avec des couches argileuses jaunes à rouille homogènes et compactes.

Trois tranchées ont été creusées jusqu'à la base de la semelle de labour, au sommet des alluvions argilo-sableuses présentes dans le terrain. Un sondage a par ailleurs été réalisé jusqu'à une profondeur de 2 m afin de vérifier la présence éventuelle d'une occupation paléolithique. Au total, 967 m<sup>2</sup> ont été explorés, soit 9,78 % de la surface.

La parcelle, située en haut d'un talweg donnant sur la vallée de la Charente, ne présente aucune trace d'occupation ancienne, que ce soit en termes de mobilier ou de structure.

Maguer Patrick

- Maguer, 2018
- Maguer P. : *Nouvelle-Aquitaine, Charente, Balzac, Le Frétilier*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2018, 30 p.

Moyen Âge,  
Temps Modernes,

## BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE Place de Verdun

Époque Contemporaine

La place de Verdun est située au cœur de la ville de Barbezieux-Saint-Hilaire. Elle correspond à l'emplacement du château médiéval et moderne dont il subsiste aujourd'hui le châtelet d'entrée au nord-ouest, une aile nord et une aile sud-ouest. Depuis 2009, le secteur a fait l'objet de plusieurs opérations archéologiques : diagnostic (A. Montigny et C. Calmette, Inrap), étude de bâti et sondages (C. Chauveau et M. Dupuis, Hadès) et suivi archéologique de travaux (C. Marguerite, Hadès). La volonté de la commune de réaménager la place occupée par un parking a entraîné la prescription d'une fouille archéologique préventive en deux temps, une opération extensive portant sur la moitié nord de la place et quelques tranchées ainsi qu'un suivi de travaux en partie sud.

Les nombreuses interventions archéologiques réalisées précédemment ont déjà permis d'émettre des hypothèses quant à la chronologie du site, observée depuis la protohistoire jusqu'à aujourd'hui (Marguerite 2017).

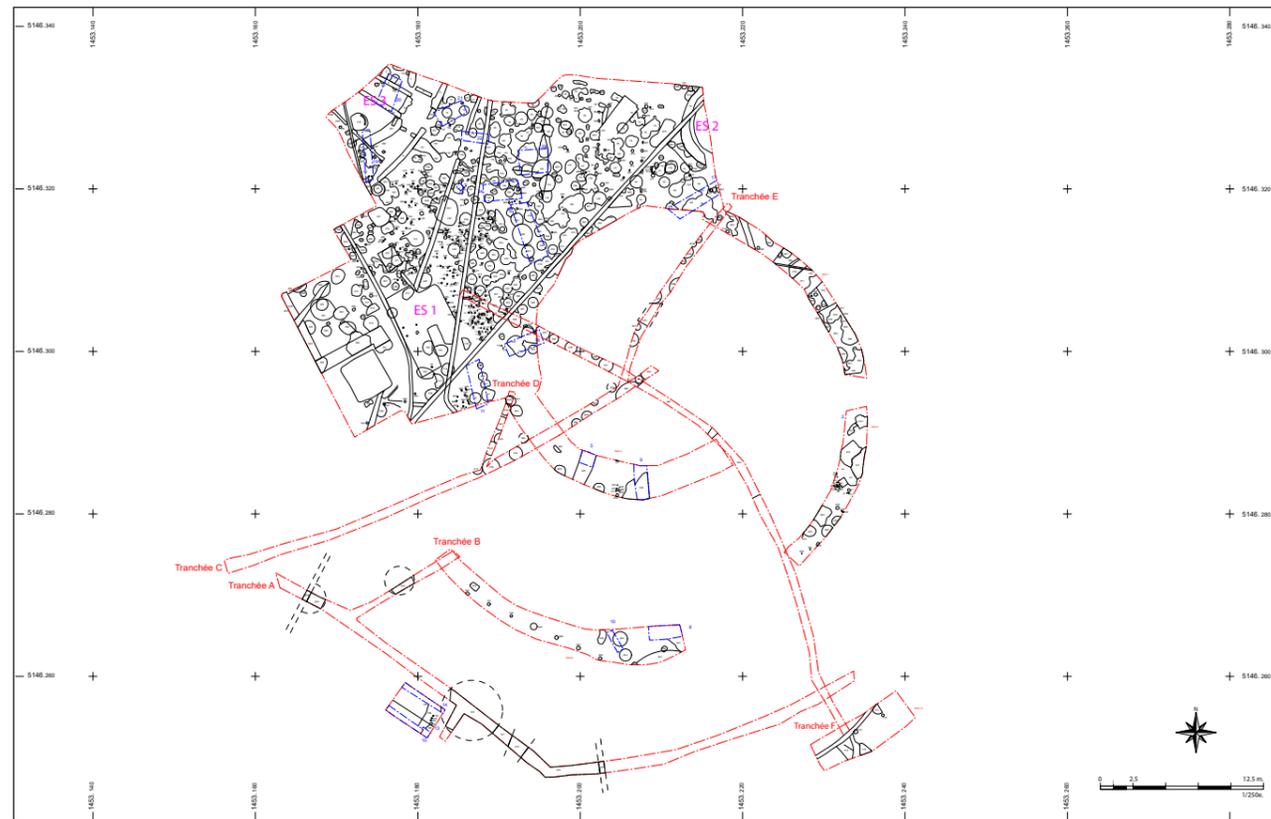
Pour les périodes protohistorique et antique, l'occupation, identifiée essentiellement au niveau de l'aile nord et représentée par du mobilier céramique ainsi qu'un niveau de sol, n'a pu être caractérisée. Aucun témoignage de cette période n'a été mis au jour lors de l'opération de 2018.

L'aire d'ensilage déjà pressentie lors des campagnes antérieures a, quant à elle, été dégagée sur la majorité de l'emprise concernée par la zone extensive et perçue dans les tranchées réalisées dans la partie sud de la place, selon une densité vraisemblablement moins importante. C'est un ensemble d'environ 367 silos qui

ont été recensés - estimation minimale, l'ensemble des structures n'ayant pu faire l'objet d'une fouille, mécanique ou manuelle, au regard du temps imparti à l'opération. La vision de ces structures reste biaisée, l'arasement de la zone, les constructions postérieures et les limites de l'emprise contraignant les observations. La superficie de l'aire a pu être évaluée aux environs de 1 600 m<sup>2</sup> avec, dans la partie la plus densément aménagée au nord-est de l'emprise, un silo par mètre carré. Les structures présentent des variétés de forme et de volume ainsi que de nombreux recoupements. Les datations effectuées sur les comblements (non primaires) indiquent une chronologie centrée sur les IXe-Xe s. La céramique marquant l'abandon des structures se situe quant à elle majoritairement aux Xe-XIIe s, ce qui indique un fonctionnement de l'aire sur le long terme, étendu sur un minimum de quatre siècles.

Ces structures sont associées à des trous de poteaux recensés au nombre de 412. Pour certains, ils aident à délimiter l'espace témoignant de probables clôtures à claire-voie. D'autres dessinent des bâtiments, au moins 16 ensembles, dont la surface au sol varie entre 2 et 120 m<sup>2</sup>. L'absence de niveaux de sol et de mobilier associé à ces creusements ne permet pas de déterminer avec précision la fonction de ces ensembles, probablement pour la plupart liés à l'activité agricole, ni une chronologie précise d'installation.

Aucune structure n'a permis d'attester de l'existence du *castrum* dès l'époque carolingienne lors de cette campagne. La vaisselle domestique commune majoritairement retrouvée dans le comblement des



BARBEZIEUX, place de Verdun,  
fig.1, plan des zones fouillées (zone extensive et suivi de travaux) durant la campagne de fouille de 2018-2019  
(Levé topo : S. Malpelat et D. Delage, DAO : S. Malpelat et D. Delage)

structures ne plaide pas dans le sens d'une cohabitation du *castrum* et de l'aire d'ensilage. Le mobilier métallique présente quant à lui une large prédominance de l'équipement lié à l'animal, représenté par des ferrures et des clous de maréchalerie. L'abandon de certaines fosses dès le XIe s., date à partir de laquelle les premières mentions du *castrum* ont été recensées, est peut-être en lien avec l'installation de ce dernier, comme l'avait déjà évoqué C. Marguerite dans sa synthèse d'opération (Marguerite 2017).

Deux structures de combustion ont été identifiées en partie centrale de la zone fouillée. Un four domestique, daté de la fin du XIIIe s. ainsi qu'un four à cloche probablement plus tardif, situé autour des XIIIe et XIVe s. d'après le mobilier associé. L'étude anthracologique réalisée sur ces structures a permis d'observer un environnement proche constitué d'espèces cultivées.

Une partie des structures maçonnées mises au jour peut être associée aux reconstructions du XVe s. entreprises par Marguerite de la Rochefoucault. C'est le cas d'une salle creusée dans le calcaire en partie sud-ouest de la zone extensive correspondant à la cave d'un bâtiment dont l'élévation ne nous est pas parvenue. À cette période peut aussi être envisagée la construction de la maçonnerie semi-circulaire située à l'extrémité est de la même zone et peut-être celle de la tranchée 2 située au sud-ouest de la place. La faible visibilité offerte de ces deux dernières constructions n'autorise pas la compréhension de la fonction des bâtiments.

En dehors de ces quelques maçonneries, des tranchées, identifiées dans les sondages 4 ou 6 en partie sud-ouest de la place, pourraient correspondre à des témoignages de récupération de murs. Encore une fois, le manque de visibilité ne permet pas une interprétation correcte de ces éléments.

En partie nord de l'aire extensive, des maçonneries semi-circulaires, un niveau de cave voûtée ainsi que des murs rectilignes peuvent être associés à l'installation au début du XIXe s. d'un hôpital et d'un asile dans le châtelet nord. Les aménagements du milieu de ce même siècle, consistant en la mise en place de terrassements pour transformer cet espace en place, vont détruire une grande partie des vestiges archéologiques et notamment les niveaux de sols et connexions entre les différents aménagements.

Cette campagne de fouille archéologique préventive a permis de mettre au jour les aménagements de la partie nord de la place de Verdun ainsi que d'apercevoir, au moyen de tranchées, quelques éléments de la partie sud, incomplets et difficilement interprétables. La majeure partie des découvertes concerne l'aire d'ensilage qui avait déjà été pressentie lors des opérations précédentes. Les datations effectuées sur les structures indiquent un fonctionnement centré autour des IXe et Xe s. avec un abandon, d'après l'étude du mobilier, autour des XIe et XIIe s. Cette aire a donc fonctionné sur le long terme, ce qui explique probablement le grand nombre de structures mises au jour et les recoupements observés à la fouille. De l'installation du *castrum*, peu de traces nous

sont parvenues. Quelques éléments témoignent de l'occupation du site avant les reconstructions entamées au XVe s., dont les bâtiments qui ont pu être identifiés ne sont pas représentés sur les plans. Enfin, le début du XIXe s. est quant à lui représenté par les maçonneries de l'établissement de santé. L'occupation de la partie nord de la place de Verdun a bien été appréhendée lors de cette campagne, si d'autres aménagements étaient prévus pour la partie

sud, il conviendrait alors d'effectuer les investigations archéologiques complémentaires, nécessaires à la compréhension des éléments aperçus lors du suivi des tranchées.

Navetat Mylène

- Marguerite, 2017
- Marguerite C. : *Château, Barbezieux-Saint-Hilaire, Charente*, rapport final d'opération archéologique, Bordeaux, Hadès, 2017, 291 p.



BARBEZIEUX, place de Verdun,  
fig.2, photo par drone de la zone extensive (nord) en cours de fouille (cliché : A. Chen) (Levé topo : S. Malpelat et D. Delage, DAO : S. Malpelat et D. Delage)

## BELLEVIGNE Érville, Le Puy-Mesnard

La SCEA du Chemin Boisé a pour projet la construction de deux chais de stockage entourés d'un aménagement paysager. L'emprise de l'aménagement couvre une superficie de 13 470 m<sup>2</sup>, répartie sur les parcelles cadastrées : 129B, 996, 997 et 1335. Le terrain se situe dans une zone sensible du point de vue de l'archéologie, une prescription de diagnostic a donc été émise par le service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine, site de Poitiers. Les bâtiments de la SCEA sont en effet implantés de part et d'autre du chemin Boisé, qui est identifié comme l'itinéraire antique reliant *Mediolanum Santonum* (Saintes) à *Vesunna* (Périgueux).

Le terme de « Boisé » signifierait « borné » ; il pourrait s'agir d'un bornage venant se rajouter aux habituelles bornes milliaires, ou d'un jalonnement postérieur, réalisé au Moyen Âge ; il n'en subsiste aucune trace de nos jours. Une borne milliaire aurait été découverte au lieu-dit Les Grandes Versennes, à proximité directe du Puy-Mesnard, vers le sud-est, mais son existence n'est pas attestée. Dans un champ situé au sud-ouest de la voie, en face de l'emprise, au lieu-dit Puy Mesnard, un enclos protohistorique a été repéré par Jacques Dassié en 1992. Concernant la Préhistoire, il convient de rappeler que l'emprise se situe à quelques kilomètres seulement du complexe de Châteauneuf-sur-Charente, qui regroupe les abris de

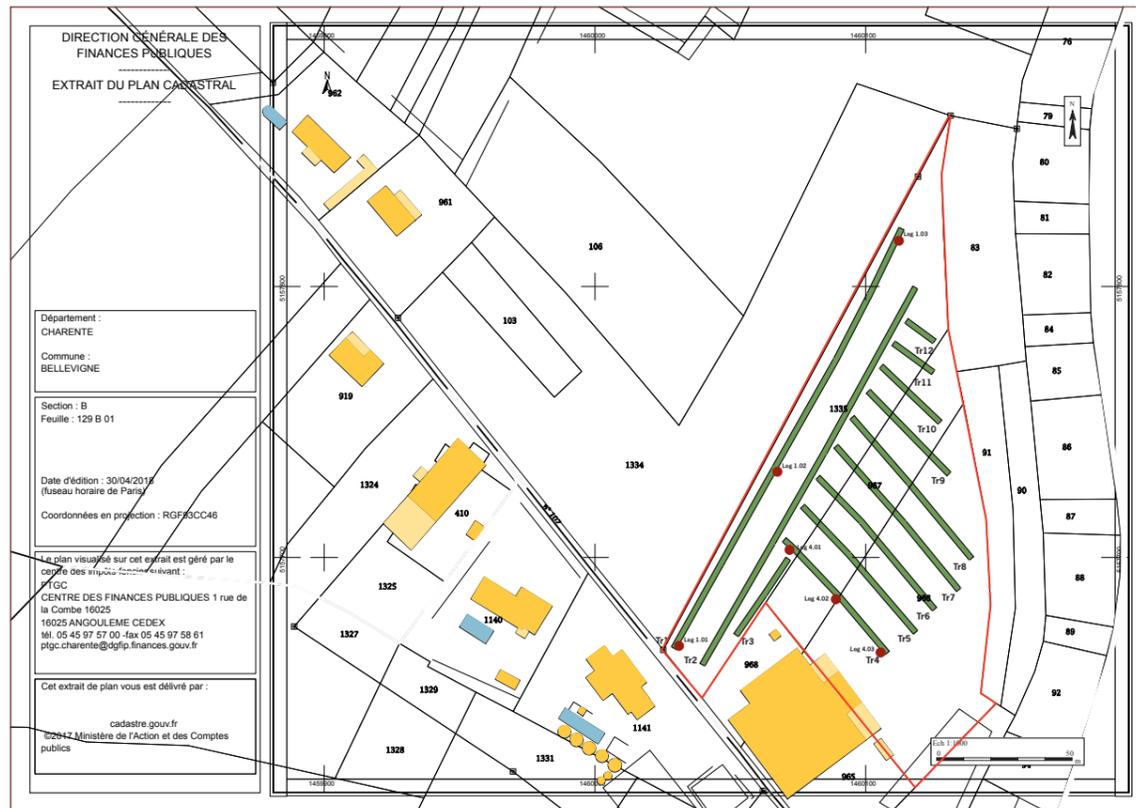
la Font-qui-Pisse, de Fontaury, de La Pelleterie, de la Haute-Roche et de la Grotte-à-Melon.

Positionnées dans le sens des deux principaux pendages naturels, 12 tranchées ont été ouvertes, couvrant une superficie totale de 1 671,88 m<sup>2</sup>, soit 12,41 % de la superficie impactée par l'aménagement. Le substrat calcaire a été atteint partout. La puissance stratigraphique reste modeste, avec une couverture de terre végétale dont l'épaisseur varie entre 0,15 à 0,20 m, qui se trouve directement au contact du substrat en partie sommitale. En bas de pente, vient s'intercaler

un niveau d'interface issu de colluvionnement d'une épaisseur maximale de 0,45 m. Il est à noter l'absence totale de rognons de silex dans le calcaire naturel, qui auraient pu servir de supports pour la taille d'outils préhistoriques. Aucun vestige archéologique n'a été découvert lors de ce diagnostic.

Jamois Marie-hélène

- Jamois, 2018
- Jamois H. : *Nouvelle-Aquitaine, Charente, Les Grandes Groies, Erville, Bellevigne*, rapport de diagnostic archéologique, Bègles, Inrap, 2018, 46 p.



BELLEVIGNE, Erville, plan de l'emprise de fouille (DAO sur fond cadastral)

## CHASSENON PCR Cassinomagus, l'agglomération et son ensemble monumental : chronologie, organisation et techniques

Cf. notice en fin de volume, rubrique projets collectifs de recherche.

Sicard Sandra

Moyen Âge

## CHÂTEAUBERNARD Rues des Gelines et de la Belle Allée

Le projet de construction d'un cinéma a conduit le service régional de l'archéologie à émettre un arrêté de

prescription de diagnostic archéologique. La surface de cet aménagement couvre un peu plus d'un hectare.

Sept tranchées de sondage ont été réalisées à intervalles réguliers, soit une exploration d'environ 7 % de la surface prescrite. Elles ont permis de mettre au jour dans la partie sud du projet un puits d'aération d'un probable souterrain et plusieurs murs

en blocs calcaires datés de l'époque médiévale.

Audé Valérie

- Audé, 2018
- Audé V. : *Nouvelle-Aquitaine, Charente, Châteaubernard, rue des Gelines, rue de la Belle Allée*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2018, xp.

Époque contemporaine

## CHÂTEAUNEUF-SUR-CHARENTE Les Hauts Bichat

Le projet d'un lotissement a motivé une opération de diagnostic archéologique. L'emprise de la prescription couvre une surface totale de 17 002 m<sup>2</sup>.

Les parcelles sont inscrites sur une pente qui se situe sur le versant ouest d'une colline (lieu-dit La Ganacherie) dont le point culminant est à 47 m NGF. Les terrains accusent une pente moyenne de 8 % orientée E/O, de 44 à 36 m NGF. Les terrains sont actuellement en prés et le coteau correspond à d'anciennes parcelles de vigne. Les terrains sont situés en périphérie de la ville médiévale et le potentiel archéologique de ce secteur de la commune reste méconnu.

Une citerne maçonnée et alimentée en eau par un tuyau en plomb de l'époque contemporaine en rapport

avec les anciennes cultures de la vigne présentes sur ce coteau a été (re)découverte dans une des tranchées. Les tranchées n'ont rien révélé d'autre que cette construction. À noter la présence systématique au fond des tranchées de racines noirâtres en décomposition qui atteste bien la présence de la vigne récente sur ce coteau désormais voué à la construction du futur lotissement.

Pellissier Julien

- Pellissier, 2018
- Pellissier J. : *Nouvelle-Aquitaine, Charente, Châteauneuf-sur-Charente, Les Hauts Bichat*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2018, 32 p.

Moyen Âge

## COURGEAC Abbaye de Bornet

La majorité des historiens qui se sont préoccupés de l'abbaye de Bornet rattachent la fondation à Géraud de Salles en 1113, ermite originaire du Périgord, promoteur des fondations de plusieurs établissements monastiques en Aquitaine, Limousin et Poitou. Le mouvement de fondation que Géraud de Salles initia, comme celui promu par Etienne de Muret avec l'ordre de Grandmont à la même période, montre des fondations placées souvent sur des territoires en marges des limites diocésaines ou dans des localités isolées, à la faveur de dons fonciers accordés par les familles châtelaines. Une autre tradition place la fondation au temps de l'évêque d'Angoulême Girard (1106-1130), légat du pape. Quoiqu'il en soit, la fondation de la communauté du Bornet s'apparente au schéma d'une implantation des confins, la paroisse étant en limite du diocèse d'Angoulême, dont la zone d'influence au début du XIIe s. n'était pas clairement encore fixée, et dans le giron de la châtellenie de Montmoreau, fief placé dans la mouvance du comte d'Angoulême.

Méconnue, cette abbaye a fait l'objet d'un premier travail de recherche historique, de relevé topographique et d'analyse sommaire du bâti dans l'objectif d'engager par la suite des fouilles. Ce projet n'a pu cependant



COURGEAC, abbaye de Bornet, façade de la salle capitulaire (Cliché : Eveha)

aboutir en raison du refus des propriétaires de poursuivre les investigations envisagées.

L'abbaye fut installée dans le fond d'un vallon, sur le cours d'un petit affluent de la Gaveronne, laquelle se jette dans la Tude, affluent de la Dronne, bassin hydrographique de la Dordogne. Elle est éloignée du bourg paroissial de Courgeac et forme aujourd'hui un écart rural de la commune. Le site se compose aujourd'hui de quatre ailes de bâtiments composites



COURGEAC, abbaye de Bornet, aile nord et tour d'angle (cliché : Eveha)

réparties autour d'une cour quadrangulaire, à l'est d'un petit cours d'eau. L'église a été rasée complètement, seul subsiste un pan de mur, encore en élévation sur 3 m de haut, de son ancien transept sud, au nord de l'ensemble bâti actuel. D'après la position de ce transept, le sanctuaire était développé à cheval sur le cours d'eau actuel, le chevet à l'est, la nef à l'ouest. La disposition du site abbatial au fond du talweg peut expliquer la position de certaines constructions, contraintes par la topographie du terrain : les bâtiments les plus orientaux sont adossés à la pente du versant du plateau et sont en partie remblayés. Ailleurs, en descendant à l'ouest, on constate qu'une accumulation de sédiment masque les anciens sols de circulation autour des bâtiments, enfouis, d'après la hauteur des ouvertures, entre 0,5 m et 1 m de profondeur, si ce n'est plus.

Le principal corps de bâtiment, l'aile nord, correspond au logis d'habitation actuel. Il est construit sur la déclivité du terrain sur plusieurs niveaux. Son entrée orientale est de plain-pied avec la voie d'accès. Une tour d'escalier est édifiée sur le côté sud. Cette tour d'accès et les croisées de l'édifice peuvent avoir été construites au XVe ou XVIe s., mais la présence de maçonneries médiévales associées atteste que ce logis est venu reconfigurer d'anciennes constructions des XIIe ou XIIIe s.

Une tour de grande dimension, éventrée au début des années 1980 par un effondrement, occupe l'angle nord-est de ce corps bâti. Cette tour massive, dont l'intérieur dessine un plan quadrangulaire sur deux niveaux, n'a plus de toiture. La destruction complète a été empêchée par une restauration des maçonneries subsistantes et la mise en place d'un chaperon sur les arases de murs. Cette tour est considérée être la tour du logis de l'abbé. Cependant, le diamètre de la tour, l'épaisseur de ses murs (une gaine d'escalier y est logée), le parement en grand appareil régulier de ses assises et son raccord peu cohérent avec le corps de logis, nous font considérer cette tour, non comme une tour de défense, davantage comme une ancienne chapelle de plan centré à l'origine isolée. Elle aurait été établie au nord-ouest du chevet de l'église abbatiale. Notre hypothèse est d'attribuer la construction de cet édifice au XIIe s. en raison du style du parement en grand appareil. Il aurait été plus tard intégré

maladroitement dans le courant du XVe ou du XVIe s. au corps de logis septentrional. Nous l'interprétons comme une chapelle funéraire mémorielle à l'exemple des autres édifices de cette typologie reconnus aux abbayes de Sarlat, de Nanteuil-en-Vallée ou de Saint-Eutrope de Saintes.

L'aile orientale, encaissée, est construite le long de la voie d'accès. A son extrémité sud est conservée une tour quadrangulaire formant pigeonnier. Le raccord à l'aile nord se fait sur la tour d'escalier circulaire hors œuvre du XVe ou XVIe s. D'anciennes ouvertures médiévales à demi enfouies sont visibles dans le mur oriental.

L'aile sud est constituée de deux bâtiments séparés par un passage intermédiaire. Le bâtiment qui occupe l'angle oriental est la tour carrée formant pigeonnier. Le bâtiment de l'angle occidental est un logement d'habitation au dos duquel est édifiée une dépendance agricole. Cette dépendance conserve dans le sol et sur les murs intérieurs les aménagements anciens d'une distillerie. Depuis cette pièce intérieure, une porte donne accès dans le mur sud à une galerie voûtée encaissée. Celle-ci s'enfonce en pente vers le sud sur une vingtaine de mètres. Toute la galerie est bâtie avec une voûte en plein cintre. Puis, à près une dizaine de mètres, elle oblique en angle droit vers l'est, toujours couverte par une voûte bâtie en plein cintre, qui s'interrompt ensuite à mi-distance de ce couloir pour se terminer par un souterrain creusé à même le rocher. Dans le cul-de-sac de la galerie, trois niches creusées, telles des absidioles, dessinent en plan un croisillon.

L'aile occidentale est érigée le long du cours d'eau et rassemble des dépendances agricoles. Cependant, on y relève des maçonneries médiévales composées d'un bel appareil régulier de pierre de taille calcaire qui attestent d'anciennes constructions conventuels sur deux niveaux. Des baies étroites en plein cintre portent à dater ces constructions des XIIe ou XIIIe s. On y reconnaît aussi les six arcades en plein cintre d'une salle capitulaire qui devait ouvrir sur une galerie de cloître située en rive droite du ruisseau. Une porte communique depuis cette salle avec le bras sud du transept de l'église par un escalier.

Lors de travaux de pose de réseau et de dégagement de terres en pieds d'immeubles, les propriétaires ont recueilli des éléments lapidaires et du mobilier archéologique. L'ensemble a été conservé mais n'a pas fait l'objet d'un inventaire ni d'une étude. Ce mobilier archéologique comprend des tuiles à rebord, des fragments de carreaux dont plusieurs avec des motifs vernissés attribuables aux XIIIe et XIVe s. et des fragments de céramiques de périodes diverses. Parmi les décors de carreaux figurent des fleurs de lys et un dromadaire. De nombreux blocs lapidaires recueillis par le propriétaire sont entreposés dans l'aile occidentale et comportent des blocs sculptés de différentes périodes, certains de belle facture. Ils n'ont jamais fait l'objet d'un inventaire encore moins d'une étude.

Piat Jean-Luc

Protohistoire,  
Moyen Âge

## LA COURONNE 1 rue du Stade

L'intervention menée sur l'extension de l'Ehpad 1 rue du stade a permis la découverte d'une fosse de type protohistorique qui pourrait marquer l'extension ouest du site de La Contrie identifié en 2015 par V. Audé lors d'un diagnostic.

Les traces les plus importantes correspondent cependant à trois excavations peu profondes qui peuvent être interprétées comme des fosses

d'extraction de marne pour la confection de mortier de terre. Le mobilier associé permet une attribution chronologique à la période médiévale.

Vacher Stéphane

- Vacher, 2018
- Vacher S. : *Nouvelle-Aquitaine, Charente, La Couronne, 1 rue du Stade*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2018, 40 p.

## LA COURONNE Les Bicauds

Le projet de construction d'un lotissement a motivé l'intervention d'archéologie préventive. Celle-ci n'a révélé aucun indice archéologique, hormis une ancienne limite parcellaire. Elle a néanmoins permis d'explorer une zone conséquente, située à 1 km au sud-ouest de l'église romane Saint-Jean-Baptiste, et à 700 m au sud-ouest du site protohistorique de la Contrie mis en évidence en 2015 lors d'un précédent diagnostic archéologique (Audé, 2015). En septembre 2018, un diagnostic réalisé rue du stade avait permis de délimiter l'extension maximale de cette occupation à l'ouest (Vacher, 2018). L'absence de tout artefact

témoigne d'un usage exclusivement agricole de cet espace jusqu'à nos jours.

Leconte Sonia

- Leconte, 2018
- Leconte S. : *Nouvelle-Aquitaine, Charente, La Couronne, les Bicauds*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers Inrap, 2018, 30 p.
- Audé, 2015
- Audé V. : *Poitou-Charentes, Charente, La Couronne, La Contrie*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2015, 72 p.
- Vacher, 2018
- Vacher S. : *Nouvelle-Aquitaine, Charente, La Couronne, 1 rue du Stade*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2018, 40 p.

Moyen Âge

## CRITEUIL-LA-MAGDELEINE Église Saint-Jean-Baptiste

Un projet d'assainissement de l'église de Criteuil-La-Magdeleine a motivé l'implantation de quatre sondages archéologiques à la base des murs de l'édifice. Ces sondages réalisés autour de l'église attestent de la présence de vestiges funéraires. Les sépultures identifiées correspondent à des inhumations en coffres de pierres ainsi qu'à des sarcophages trapézoïdaux en calcaire et sépultures en pleine terre. Elles sont orientées tête à l'ouest.

Les surfaces d'observation, extrêmement limitées, ne permettent pas d'étudier la topographie funéraire des lieux. Des recoupements de tombes au profit de nouvelles inhumations ont été mis en évidence sans qu'il soit possible d'en déterminer la chronologie absolue en l'absence de mobilier.

Il est probable que la pression funéraire exercée, perceptible par ces remaniements, ait également conduit à la réutilisation de réceptacles. La présence de sarcophages peut, quant à elle, être liée à l'existence d'une nécropole du haut Moyen Âge *in situ*, comme résulter du remploi de cuves, lors de l'installation du cimetière paroissial. Ce dernier se développe sur tout le pourtour de l'église jusqu'au XIXe s.

Leconte Sonia

- Leconte, 2018
- Leconte S. : *Charente, Criteuil-La-Magdeleine, église Saint-Jean-Baptiste*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2018, 44 p.

## EDON Église Saint-Pierre

Cette intervention est liée au projet de restauration et de mise en valeur de l'église Saint-Pierre sur la commune de Edon en Charente. Cette église est inscrite à l'inventaire supplémentaires des Monuments Historiques depuis le 27 avril 1965. Le projet de restauration de l'église est mené par Denis Dodeman, architecte en chef des Monuments Historiques (ACMH). Les travaux de restauration de l'église ont déjà débuté avec la reprise complète de la couverture de la nef. Les travaux prévus au moment du diagnostic concernent aussi bien la restauration des maçonneries, dont la gestion de l'humidité, que l'aménagement des abords de l'édifice. Ce diagnostic concernait une emprise de 1020 m<sup>2</sup>. Trois sondages ont été réalisés à l'aide d'une pelle hydraulique et trois autres sondages, situés contre le gouttereau sud et à l'intérieur de l'église, ont été réalisés manuellement.

Les sondages réalisés à l'extérieur de l'église ont principalement permis de mettre au jour une vingtaine de sépultures appartenant à au moins deux périodes bien distinctes. Aux abords de la nef, ce sont des sépultures médiévales et peut-être modernes qui ont observées sur plusieurs niveaux à des profondeurs très

peu importantes. Au niveau du chevet, les sépultures présentes appartiennent au cimetière contemporain représenté sur le cadastre de 1828 et dont plusieurs tombeaux sont conservés. Ces sondages extérieurs sont également venus documenter la topographie des abords de l'église et son évolution. Il apparaît ainsi que les niveaux de sols n'ont guère changés à l'ouest et au nord de la nef mais qu'en revanche ils ont été fortement rehaussés aux abords du clocher et du chevet mais également au sud.

À l'intérieur, les sondages ont permis de mettre en évidence des niveaux de sols relativement tardifs ainsi que la base d'une colonne de la nef romane tout en observant la nature des remblais destinés à rehausser les niveaux de fonctionnement. La problématique des niveaux de sols à l'intérieur de cet édifice reste posée notamment en ce qui concerne le chevet et la travée sous clocher.

Montigny Adrien

- Montigny, 2018
- Montigny A. : *Édon, Église Saint-Pierre*, rapport de diagnostic, L'Isle-d'Espagnac, Inrap, 2018, 68 p.

## ESSE La Pouyade

L'opération de diagnostic archéologique réalisée avait pour objet d'évaluer le potentiel préalablement aux travaux de réalisation d'un lotissement locatif destiné aux personnes seniors. Il a permis la découverte d'un chemin antique avec trois phases successives d'aménagement. La couverture pédologique épaisse a

permis une bonne conservation d'une chaussée et de ses fossés bordiers.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

- Bakkal-Lagarde, 2018
- Bakkal-Lagarde M.-C. : *Nouvelle-Aquitaine, Charente, Esse, La Pouyade*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2018, 40 p.

## FLÉAC Sainte-Barbe, rue Pète-Levrette

Le projet de construction d'un lotissement comprenant une vingtaine de pavillons, au lieu-dit Sainte-Barbe, rue Pète-Levrette, a conduit le service régional de l'archéologie à émettre un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. La surface de cet aménagement couvre 14 310 m<sup>2</sup>.

Neuf tranchées de sondage ont été réalisées à intervalles réguliers, soit une exploration d'environ 9,2 % de la surface prescrite. Elles ont permis de mettre au jour en limite orientale de l'emprise un total

de trois structures fossoyées (un fossé, une fosse et un trou de poteau), apparaissant entre 0,30 et 0,45 m sous le niveau de sol actuel, datées de La Tène finale à l'époque gallo-romaine.

Audé Valérie

- Audé et al., 2018
- Audé V., Coutureau M., Mangeon G., Sanchez V., Texier P. : *Sainte-Barbe, Rue Pète-Levrette, FLÉAC, Charente, Nouvelle Aquitaine*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2018, 51 p.

## GRAVES-SAINT-AMANT La Rente d'Ortre et Bois du Breuil, phase 1

Les investigations archéologiques menées sur le projet d'extension de deux hectares d'une carrière de granulat à Graves-Saint-Amant ont permis de mettre au jour une séquence Pléistocène couvrant une grande partie du Pléniglaciaire moyen et supérieur. Les vestiges archéologiques sont des restes lithiques taillés conservés en position secondaire dans toute l'épaisseur de la séquence sédimentaire. Ils sont peu nombreux (12 éléments) et se rapportent à trois grands ensembles chrono-culturels (Paléolithique moyen, supérieur et supérieur/final) stratifiés dans une séquence limono-loessique remaniée. On trouve ainsi un ensemble Paléolithique moyen (8 pièces) à la base de la séquence, un ensemble Paléolithique supérieur (3 pièces) indifférencié dans les limons loessiques supérieurs et un dernier éclat situé à l'interface des limons loessiques supérieurs et des grèzes brunifiées lesquels se sont mis en place durant le Tardiglaciaire

(datation sur charbon donnant un âge <sup>14</sup>C de 12510 ± 40 BP, soit 15077 – 14397 cal BP -Beta-490199).

Ces investigations ont permis de caractériser une séquence sédimentaire Pléistocène bien conservée et qui potentiellement pourrait contenir les vestiges d'occupations paléolithiques bien conservées, si ce n'est dans l'emprise explorée, au moins dans cette portion de vallée dans laquelle les vestiges paléolithiques jusqu'alors découverts provenaient presque exclusivement de ramassages dans les alluvions de la Charente.

Connet Nelly et Dandurand Grégory

- Connet, Dandurand, 2018
- Connet N., Dandurand G. : *Nouvelle-Aquitaine, Charente, Graves-Saint-Amant, La Rente d'Ortre et Bois du Breuil - phase 1, Une séquence Pléistocène sur la vallée de la Charente, indices paléolithiques*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2018, 51 p.

## GURAT Église Saint-George

L'église monolithe de Saint-George se développe en contrebas et à l'est du bourg, dans un flanc de falaise qui borde le canal des Moulins, situé dans la vallée de la Lizonne, affluent de la Dronne. L'occupation est étagée sur deux niveaux, les maçonneries du site ont quasiment toutes disparu (fig. 1). Le site rupestre de Gurat est connu dans la tradition orale et la documentation comme un ancien lieu de culte chrétien, voire un ermitage. Aucune source historique ne vient confirmer cette interprétation, la première mention apparaissant dans un arpentement de 1747 qui cite les « rochers appelés de Saint-Georges ». Les recherches archéologiques menées sur le site au cours de la seconde moitié du XXe s. l'ont qualifié de monastère, abandonné suite à une destruction pendant la guerre de Cent Ans.

Il se répartit en plusieurs espaces situés à différents niveaux. On accède actuellement à l'édifice creusé par le palier inférieur, bordé d'aménagements creusés dans la roche, en grande partie comblés. Le palier médian est situé à l'ouest du niveau inférieur, il est composé d'un plateau de roche calcaire ayant été retaillé par endroits. Il comporte trois zones d'aménagements différents, dont deux secteurs funéraires, la plupart des structures conservées étant creusées dans le sol. Il permet l'accès en partie nord à l'église. Un couloir coudé creusé dans la paroi de la falaise permet l'accès au monument. Il débouche sur une salle rectangulaire troglodytique partitionnée en deux espaces dans le

sens est/ouest par des piliers centraux ménagés dans la roche. À l'extrémité sud-est, elle débouche sur une abside dont la maçonnerie a disparu. Dans la paroi nord s'ouvre en partie ouest un second couloir permettant l'accès à une salle située en hauteur.

L'intervention archéologique sur site fait suite à une première campagne réalisée en 2016 qui avait permis de reconstituer cet ensemble creusé composé principalement de l'édifice religieux, d'un espace funéraire ainsi que de bâtiments d'habitations avec les annexes agricoles associées (fig. 2). La fondation, par comparaison aux monuments creusés voisins d'Aubeterre et de Saint-Émilien, avait alors été attribuée au XIe s. Le caractère inachevé de l'édifice avait été mis en évidence, probablement justifié par son origine privée et des raisons financières.

Les problématiques de l'étude de 2018, étaient axées sur la reconnaissance de la stratigraphie en partie sud du palier médian, la compréhension des aménagements en partie nord de ce même espace ainsi que la prise en considération de l'environnement troglodytique.

Cette campagne a permis dans un premier temps de remettre en question la fondation du monument par la découverte d'une sépulture en place et sa datation au <sup>14</sup>C donnant une fourchette chronologique comprise entre la fin du XIe et le début du XIIe s. (fig. 3). L'organisation liturgique et funéraire du secteur



GURAT, vue du site (cliché : M. Navetat)

nord a pu être comprise, avec la mise en évidence de différentes périodes d'aménagement. Pour le secteur sud, des structures ont été dégagées, mais difficilement interprétables en l'absence d'investigations complémentaires. La prise en considération de l'environnement troglodytique du site a permis de démontrer une utilisation du front rocheux pour des activités agricoles ou artisanales, la fonction d'habitat étant complètement exclue de ce type d'architecture. Enfin, un rapide inventaire du mobilier conservé au centre de conservation et d'études d'Angoulême



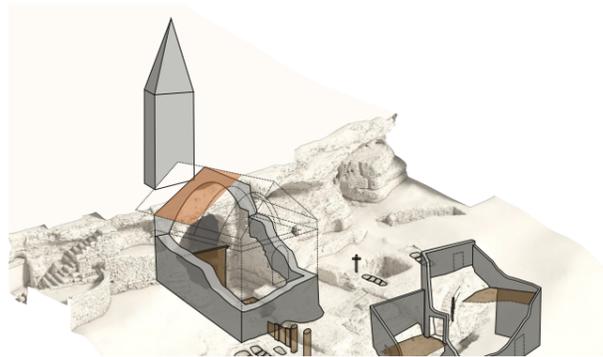
GURAT, sépulture (cliché : M. Navetat)

a permis d'entrevoir la chronologie des structures dégagées lors des investigations du début du XXe s.

Cette campagne de prospections-sondages a permis d'envisager le monument dans son environnement. Une dernière étude est souhaitable afin de dégager les zones où la stratigraphie a été conservée (nord du palier médian) et de comprendre l'organisation du secteur funéraire sud. Enfin, une observation complète de la paroi nettoyée permettrait d'envisager l'architecture troglodytique du site dans son ensemble.

Navetat Mylène

- Navetat, 2018
- Navetat M., Peressinotto D. (coll) : *Église monolithe, Gurat, Charente*, rapport de prospection et sondages archéologiques, Bordeaux, Hadès, 2018, 154 p.



GURAT, église monolithe, reconstitution de l'ensemble du site (DAO : M. Navetat)

Époque contemporaine

## L'ISLE-D'ESPAGNAC Champ Cormier, Place François Mitterrand

Dans le cadre du réaménagement du groupe scolaire le service régional de l'Archéologie a émis un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. Ce projet dans le bourg couvre une superficie totale de 5 800 m<sup>2</sup>.

Sept tranchées de sondage ont été réalisées en fonction des réseaux souterrains connus, soit une exploration d'environ 5,5 % de la surface prescrite. Un total de dix-sept structures dont dix sont fossoyées et sept sont maçonnées a été mis au jour. Elles apparaissent entre 0,30 et 0,80 m sous le niveau de sol actuel, et se concentrent majoritairement dans la partie occidentale du projet. Plusieurs occupations ont été observées: quelques indices fugaces du Paléolithique

moyen, des fosses de l'époque médiévale, un riche dépotoir de la faïencerie de La Genévière de L'Isle-d'Espagnac et des vestiges liés à l'ancienne école municipale du XIXe s. Cette dernière est bien visible sous la forme notamment des murs qui scindaient la cour et, qui séparait la cour des garçons de la cour des filles.

Audé Valérie

- Audé et al. 2018
- Audé V., Baudry A., Coutureau M., Lichon A.- A., Mangeon G., Miaihe V., Sanchez V., Texier P., Véquaud B. : *L'Isle-d'Espagnac, Champ Cormier, Place François Mitterrand, Charente, Nouvelle Aquitaine*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2018, 71 p.

Néolithique,  
Âge du Bronze

## JARNAC Les Bas de Pouchérac

Le projet d'extension du stade de football a conduit le service régional de l'archéologie à émettre un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. L'emprise des travaux comprend sept parcelles contiguës, représentant une superficie totale de 3,5 ha. Ce projet est situé dans un secteur sensible du point de vue archéologique. De nombreuses entités sont répertoriées dans son environnement proche.

Quatorze tranchées de sondage continues ont été réalisées à intervalles réguliers, soit une exploration d'environ 9 % de la surface prescrite. Une vingtaine de structures (fosses, fossés, enclos et trous de poteau) ont été mises au jour, se dévoilant entre 0,30 et 0,50 m sous notre sol actuel.

Ce diagnostic archéologique a permis la découverte en partie occidentale de sept grandes fosses datées du Néolithique moyen.

Également, dans le même secteur, un enclos circulaire de 9 m de diamètre extérieur marqué dans sa partie méridionale par une entrée a pu être observé. Aucun élément n'a permis de le dater avec

précision. Seules ces dimensions laissent présager d'une occupation dès le Néolithique à la Protohistoire ancienne. Un second enclos, de plus petite dimension, a été découvert, daté celui-ci de l'âge du Bronze ancien.

En partie orientale de l'emprise, plusieurs structures modernes ont été découvertes, sans doute liées à de l'extraction de sable.

Les indices mis au jour signalent un potentiel non négligeable pour le Néolithique moyen, où les données sont très rares, voire inexistantes dans un secteur où on a du mal à retrouver les implantations. Également, la découverte de l'ensemble funéraire et/ou cultuel ancien (Néolithique- Protohistoire ancienne) présente une belle opportunité de renseigner ces espaces très peu connus pour cette période chronologique dans l'ouest de la France.

Audé Valérie

- Audé, 2018
- Audé V. : *Nouvelle-Aquitaine, Charente, Jarnac, Les Bas de Pouchérac*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2018, 96 p.

Antiquité romaine,

## JARNAC 16, rue Croix Saint Gilles

Époques moderne  
et contemporaine

Cette intervention a eu lieu en amont de la construction d'une maison de santé, sur les parcelles cadastrales n°16, 17, 18, 242, 626p et 665p de la section AE totalisant une emprise de 6 700 m<sup>2</sup>.

Les vestiges retrouvés lors de cette opération renvoient à une occupation rurale antique, constituée essentiellement de réseaux fossoyés. L'organisation interne n'a pas pu être mise en évidence, très peu de

structures étant conservées. En effet, le site est très arasé et les vestiges apparaissent par endroit à 20 cm sous le terrain actuel. De nombreux fossés modernes viennent les perturber.

Deux états ont pu être observés pour l'Antiquité, stratigraphiquement et/ou par datation absolue.

Un bâtiment vient s'installer sur des fossés déjà existants qui appartiendraient donc à un premier état daté du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C., ainsi que deux ensembles fossoyés.

Lors de la fin du I<sup>er</sup> siècle et du début du II<sup>e</sup> s ; apr. J.-C. (état 2), l'occupation s'intensifie avec la construction d'un petit bâtiment agricole au sud-est de la parcelle et l'apparition de plusieurs fossés.

De nombreux lots de mobiliers ont été retrouvés dans les fossés ouest et nord de l'emprise, représentant un corpus rural avec un vaisselier en usage pour la période considérée et une nette prédominance des récipients de préparation et de cuisson. Les différentes études convergent vers une occupation domestique plutôt commune.

La répartition de la céramique tendrait à définir les zones d'occupation domestique au nord et au sud-ouest de l'emprise. Il faut noter que celle-ci se poursuit et se développe à l'ouest du chantier sous la rue actuelle Croix-Saint-Gilles. Ainsi sept ensembles fossoyés marqueraient une occupation d'habitat domestique. La

partie sud-est du site, correspondrait plus à une activité agricole voire pastorale.

Les datations de l'occupation correspondent à celles retrouvées lors de la fouille réalisée au nord-est en 2016 (Tendron, 2017). Il s'agissait également de réseaux fossoyés très arasés. La distance relativement importante de celle-ci ne permet pas, cependant, de mettre les deux fouilles en lien. Le diagnostic réalisé sur la parcelle au nord de l'avenue de l'Europe, juste au nord de notre chantier, n'avait rien donné, le terrain étant fortement perturbé. La continuité de l'occupation dans cette direction n'a donc pas pu être établie.

Lefils Mélanie

- Audé et al. 2016
- Audé V., Baudry A., Connet N., Kerouanton I. : *Jamac, Les Grands Champs, Avenue de l'Europe, Phase 2*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2016.
- Audé, Maitay, 2015
- Audé V., Maitay C. : *Jamac, Les Grands Champs, Avenue de l'Europe, Phase 1*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2015.
- Lefils, 2019
- Lefils M. : *Département de la Charente (16), Jamac, 16 rue Croix Saint-Gilles, rapport d'opération d'archéologie préventive*, rapport de fouille préventive, Saint-Luce-sur-Loire, Archéodunum, 2019, 284 p.
- Tendron, 2017
- Tendron G. : *Jamac (16), Les Grands Champs, Avenue de l'Europe. Une occupation rurale antique*, rapport de fouille préventive, Eveha, 2017.

Moyen Âge,  
Période récente

## LESTERPS Ancien cloître de l'abbaye

Le projet à l'origine de la prescription initiale de diagnostic concerne le réaménagement d'un espace enherbé au sud de l'ancienne église abbatiale correspondant à l'emplacement du cloître et de l'aile occidentale des bâtiments conventuels de l'abbaye. Un second projet, qui a entraîné un arrêté modificatif, concerne l'aménagement d'un jardin paysager sur des terrains situés immédiatement à l'est de l'ensemble monastique.

Ce diagnostic a porté sur une emprise de 2 893 m<sup>2</sup>. Douze sondages, représentant une surface de 276 m<sup>2</sup>, ont été réalisés.

Cette abbaye fondée à la fin du Xe s., suite à une donation du seigneur de Chabanais, va rapidement se développer et suivre la règle dite de Saint-Augustin. Comme nombre de sites monastiques, elle va subir différents conflits et un affaiblissement progressif. À partir de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> s. elle va néanmoins connaître un certain renouveau grâce à l'installation d'une communauté de Génovéfains. Les premières décennies du XIX<sup>e</sup> s. vont voir disparaître la moitié orientale de l'église dont ne subsiste plus que la nef romane et son imposant clocher porche.

L'intervention archéologique a commencé sur les terrains situés à l'est des bâtiments monastiques. Sept sondages ont été réalisés sur cette emprise de 1 937 m<sup>2</sup> sous forme de tranchées orientées est-ouest en fonction des contraintes existantes et surtout en

fonction des vestiges potentiels. Quatre tranchées se sont avérées positives permettant de mettre au jour des vestiges de différents types.

Ces différentes structures archéologiques permettent de confirmer plusieurs hypothèses relatives à un cimetière utilisé jusqu'au XIX<sup>e</sup> s., au système défensif du bourg et au chevet de l'ancienne abbatiale.

Plusieurs sépultures en pleine terre ont été observées dans un sondage situé en bord d'emprise. Son emplacement se trouve au sein d'un cimetière représenté sur le cadastre de 1824 mais présent au moins dès le XVII<sup>e</sup> s.

Concernant les défenses du bourg, ce diagnostic permet d'émettre l'hypothèse de l'existence structures défensives partiellement déplacées lors de l'agrandissement du chevet de l'abbatiale durant la première moitié du XII<sup>e</sup> s. L'enceinte est attestée dès le XV<sup>e</sup> s. et son tracé est conservé dans le parcellaire. Au cours du diagnostic, les seuls éléments observés en cohérence avec ce tracé correspondant à de puissantes piles maçonnées participant à des fondations en arcs de décharge. Ce mode de fondation atypique pour une muraille s'explique par la présence des anciens fossés comblés pour l'agrandissement de l'abbatiale.

L'un des principaux apports de ce diagnostic reste probablement la mise au jour d'éléments attribués au chevet de l'ancienne abbatiale permettant ainsi d'en proposer une longueur totale et un plan général. Ces

éléments, apparaissant dès 25 cm de profondeur, correspondent à des vestiges de la chapelle axiale et probablement de l'absidiole nord du chevet. Ces éléments, concordant avec une représentation du XVII<sup>e</sup> s., permettent de proposer une longueur totale de 80 m à l'abbatiale.

L'emprise concernant l'emplacement du cloître et de l'aile occidentale des bâtiments conventuels, d'une superficie de 956 m<sup>2</sup>, a fait l'objet de cinq sondages répartis perpendiculairement à chaque côté de l'espace claustral. Ils ont permis de faire apparaître des structures appartenant à ces deux ensembles distincts à des profondeurs parfois très peu importantes.

Un sondage a permis de vérifier l'état de conservation de l'aile occidentale des bâtiments conventuels en

mettant au jour les vestiges du mur gouttereau est et d'un refend ainsi que d'une cave.

Le mur bahut des galeries du cloître a été perçu dans plusieurs sondages. La présence de sépultures est attestée dans trois galeries, la quatrième n'ayant pas pu être sondée en raison de la présence de réseaux d'assainissement en fonction. Des aménagements antérieurs à ces galeries ont ponctuellement été observés. Sans que leur fonction n'ait pu être déterminée.

Montigny Adrien

- Montigny, Véquaud, 2019
- Montigny A. et Véquaud B. : *Nouvelle-Aquitaine, Charente (16), Lesterps, ancien cloître de l'abbaye*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2019, 116 p.

Moyen Âge

## LICHÈRES L'église Saint-Denis

L'église Saint-Denis de Lichères présente un ensemble bâti caractéristique de la première moitié du XII<sup>e</sup> s. dans un excellent état de conservation. La partie nord de la nef et du transept ont été reconstruit après l'effondrement du clocher avant 1755.

L'église de Lichères a été classée au titre des Monuments Historiques en 1903 suite aux interventions de l'architecte Magne. Le prieuré a été détruit en 1789 et il n'en reste qu'un souvenir qui se laisse encore deviner entre le gouttereau sud de l'église et le carré du cimetière qui longe la route attenante. Une porte murée sur le pignon du bras sud du transept joignait les deux bâtiments.

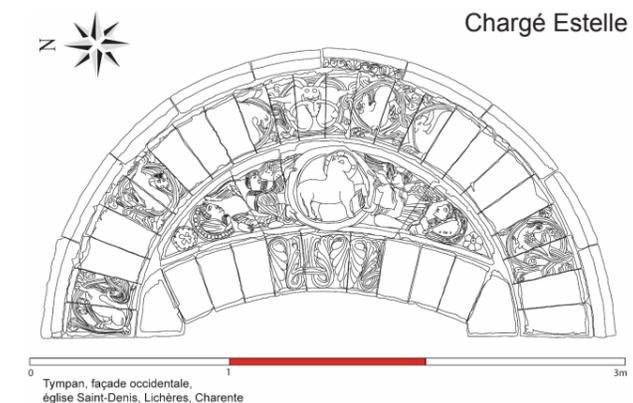
L'opération de relevé a permis de reprendre le plan de l'édifice et de faire un point sur la documentation historique et iconographique ancienne afin d'approfondir les connaissances sur la vie du bâtiment. L'autorisation de prospection a été délivrée dans le cadre d'une étude générale de l'ornementation des édifices religieux romans de la Charente. Le travail a donc principalement porté sur l'authentification, l'enregistrement et l'analyse de l'organisation de l'ensemble décoratif sculpté encore en place dans le bâtiment.

La façade présente un portail majeur et deux petits portails latéraux mineurs pris entre les contreforts plats de la façade. Les colonnes engagées, massives, encadrant le portail, supportaient un élément supplémentaire (certainement un porche) aujourd'hui disparu, mais dont les traces d'arrachages sont visibles au-dessus de la voussure supérieure (fig.1). La thématique du décor de la façade est concentrée autour de la figure christique représentée par l'agneau au nimbe crucifère. Il est accompagné de figures léonines, apparaissant comme protectrices dans la majorité des cas selon l'analogie réalisée dans le bestiaire des clercs (fig.2).

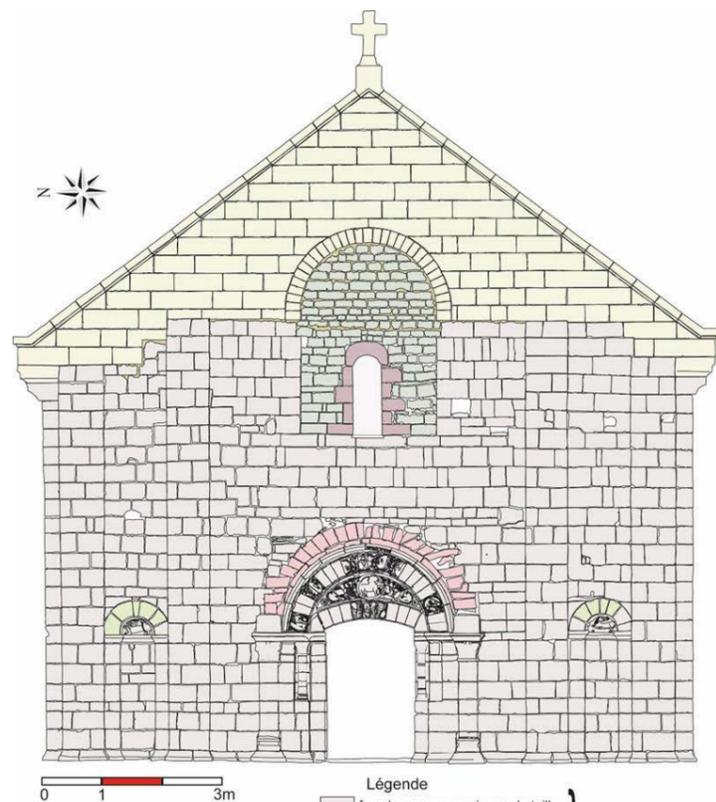
À l'intérieur comme à l'extérieur de l'édifice, la disposition du décor apparaît raisonnée selon la nature des espaces fonctionnels de l'édifice. Depuis la façade valorisant la figure christique et sa relation avec le monde terrestre, les motifs à l'intérieur de l'édifice abandonnent progressivement cette thématique. La nature humaine est délaissée au profit des motifs végétaux et la représentation d'animaux symboliques attribués de la figure divine (aviaire simple) et christique (lion) jusque dans le chevet. Les chapiteaux monumentaux des colonnes de la nef mettent aussi en valeur le lien entre ce bâtiment et le Poitou tout proche.

Les décors à l'extérieur du gouttereau sud de la nef est singulier et opère une transition entre les décors relevant du domaine spirituel représenté à l'intérieur du bâtiment et les figures négatives et attachées au domaine laïc représentées sur les modillons.

La quantité et la qualité des ornements conservés à l'église de Lichères sont exceptionnels et caractéristiques de l'art roman dans l'ancien diocèse d'Angoulême dans la première moitié du XII<sup>e</sup> s., en lien avec la reconstruction de la cathédrale.



LICHÈRES, l'église Saint-Denis, fig. 2, relevé des principaux motifs du décor du portail de la façade occidentale (PAO : E. Chargé)



- Légende
- façade romane en pierres de taille } église médiévale
  - arrachage d'une voûte en berceau } église médiévale
  - baie remployée } église médiévale
  - claveaux modifiés (calcaire) } reprises
  - fronton remonté } reprises
  - bouchage de la grande baie } reprises
  - mortier sablonneux épais } reprises

LICHÈRES, l'église Saint-Denis, fig. 1, relevé de la façade occidentale (PAO : E. Chargé)

Protohistoire,  
Antiquité

## MANSLE 16, avenue Paul Mairat

Le projet de construction d'un centre d'incendie et de secours sur la commune a fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique. Mansle, est traversée par deux voies antiques qui se croisent au niveau du centre-bourg et plusieurs entités archéologiques sont recensées dans l'environnement immédiat du projet. Deux enclos circulaires fossoyés ont été repérés par le biais de photographies aériennes et un sanctuaire gallo-romain a été fouillé lors d'une opération de sauvetage à la fin des années 1990, à l'occasion de la construction du stade du collège au Plantier de la Bosse. Quelques indices mobiliers néolithiques avaient été également mis au jour. Les parcelles à sonder se situent sur les alluvions anciennes de la Charente. Sept tranchées de diagnostic ont été ouvertes couvrant l'emprise prescrite à 11,47 %.

Les sondages ont permis de mettre au jour des éléments d'occupation protohistorique et antique, sans doute lacunaires, peu organisés et faiblement conservés. Parmi les vestiges les mieux préservés, on

retiendra la présence d'une élévation de mur effondrée en place scellant un niveau de sol formé de cailloutis calcaires. La densité de vestiges apparaît relativement importante puisqu'un total de 45 structures aura été mis au jour sur seulement 5 000 m<sup>2</sup>.

Les résultats du diagnostic confirment le potentiel archéologique de ce secteur de Mansle, mais la datation des occupations reste imprécise en raison de l'indigence du mobilier archéologique et de la médiocrité de son état de conservation. En outre, en dépit de la densité des sondages, l'organisation spatiale des vestiges, toutes périodes d'occupation confondues, reste trouble et le statut des sites présumés n'est pas déterminé.

Moutarde Bénédicte

- Moutarde, 2018
- Moutarde B. : Charente, Mansle, 16, avenue Paul Mairat, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2018, 72 p.

## MÉRIGNAC Impasse des Caducées

Le projet d'aménagement de construction d'un pôle de services urbains et de santé est à l'origine du diagnostic mené sur une emprise de 6 188 m<sup>2</sup>.

Il se situe à environ 350 m au sud-ouest du centre bourg de Mérignac, et 200 m au sud-est d'un enclos circulaire double repéré par photographie aérienne en 1992.

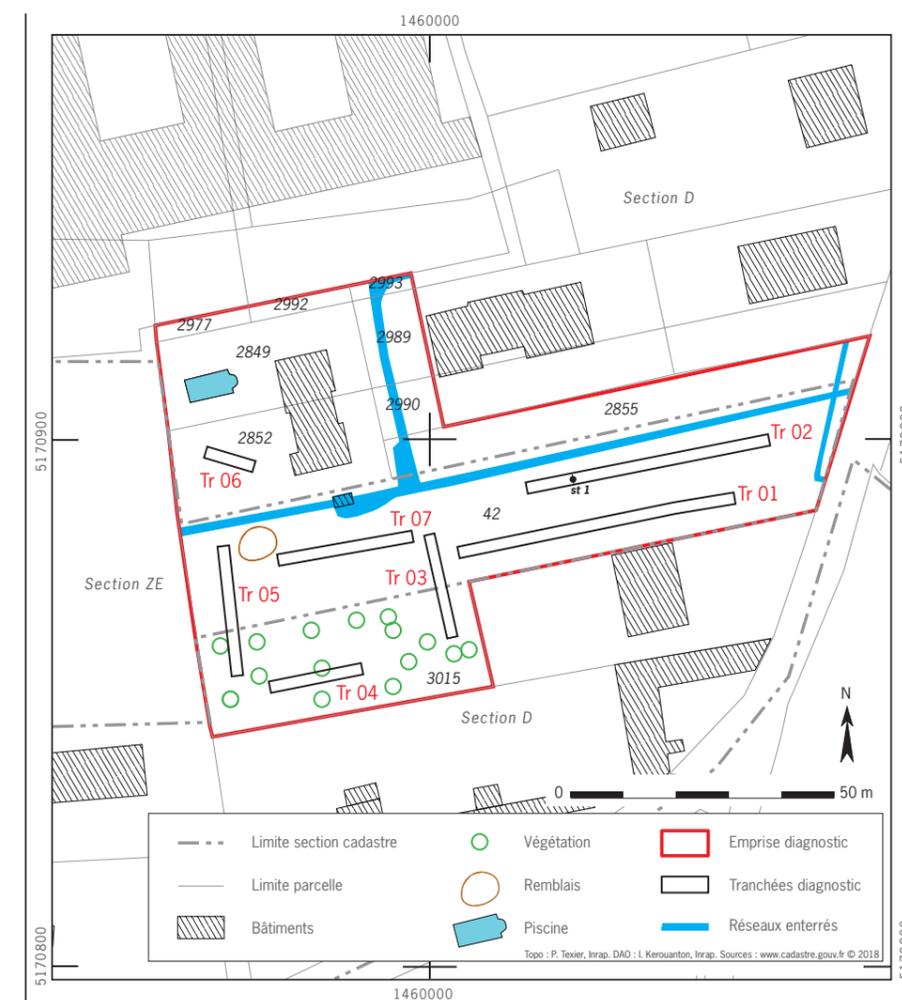
Sept tranchées ont été réalisées, couvrant 6,3 % de l'emprise prescrite, mais une grande partie de l'emprise n'était pas diagnosticable (zones construites). Ainsi, les zones accessibles (auxquelles il conviendrait de soustraire les zones impactées par des réseaux enterrés ou des arbres) ont été ouvertes à 9,6 %.

Le socle calcaire apparaît à environ 30 cm sous le niveau du sol actuel, et aucune structure archéologique n'a été mise au jour dans les tranchées de diagnostic.

Seuls six tessons ont été recueillis dans un probable chablis. Datés du Néolithique ou de l'âge du Bronze, ils témoignent de la présence d'une occupation à proximité. Et qu'il convient de rapprocher de l'enclos circulaire double repéré par photographie aérienne moins de 200 m au nord-ouest.

Kerouanton Isabelle

- Kerouanton, 2018
- Kerouanton I. : Nouvelle-Aquitaine, Charente, Mérignac, Impasse des Caducées, rapport de diagnostic, Poitiers, Inrap, 2018, 40 p.



MÉRIGNAC, impasse des Caducées, plan de l'emprise et des tranchées de fouille (DAO : I. Kerouanton)

## MERPINS

### Avenue de la Grande Champagne, le Mendion

Lors de ce diagnostic archéologique des vestiges de l'époque contemporaine ont été découverts, notamment des limites parcellaires connues par les photographies aériennes du milieu du XXe s., ainsi qu'une carrière d'extraction de matériaux, profonde de 2,20 m au droit d'un sondage, utilisée comme décharge entre les deux guerres mondiales. Sa surface d'environ 400 m<sup>2</sup> fut mise en culture entre 1950 et 1956. Elle contenait divers débris métalliques ainsi que de

nombreuses bouteilles vides ayant contenu du vin et divers flacons de produits d'hygiène et santé.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

- Bakkal-Lagarde, 2018
- Bakkal-Lagarde M.-C. : *Nouvelle-Aquitaine, Charente, Merpins, Avenue de la Grande Champagne, le Mendion*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2018, 66 p.

## NANTEUIL-EN-VALLÉE

### Abbaye Notre-Dame

L'abbaye de Nanteuil-en-Vallée constitue un ensemble monastique remarquable tant par la richesse architecturale des vestiges conservés que par la qualité paysagère de son environnement.

Le récent rachat des lieux à la fin des années 2000 par la commune de Nanteuil s'est accompagné d'un important programme de recherche et de valorisation. Celle-ci s'est principalement traduite par la mise en place depuis 2011 jusqu'en 2017 d'un programme de recherche d'archéologie programmée conduit par Jean-Luc Piat et Patrick Bouvart (société Hadès). Les campagnes de fouilles se sont concentrées sur l'abbatiale et le cloître, le reste des bâtiments (Grands Greniers, celliers et Trésor) ayant bénéficié d'études de bâti complétés, le cas échéant, par quelques sondages ponctuels. Ces multiples investigations ont permis de considérablement renouveler l'histoire du site, son évolution étant déclinée en 25 phases distinctes.

Une occupation antique, matérialisée par un ensemble de constructions permettant d'identifier au moins deux espaces (un *praeforium* et une salle chauffée par un hypocauste), a notamment été repérée. Si la nature du site reste à définir, elle confirme une installation précoce repérée à près de 2,60 m sous le niveau de sol actuel. Ces constructions sont réutilisées pour certaines au cours du haut Moyen Âge suggérant la présence d'une *cella* qui aurait été donnée à l'église cathédrale Saint-André de Bordeaux par Charles le Chauve. Des incidents tectoniques ou hydrologiques modifient épisodiquement l'organisation du bâti et nécessitent à certaines périodes un remblaiement (courant Xe s.). L'abbaye semble prendre forme toutefois vers le milieu du XIe s., un acte de la chronique de Saint-Maixent évoquant une reconstruction effective en 1046 (Chronique de Saint-Maixent, ed. Verdon,

p. 125). Sans détailler les différentes campagnes de travaux, il importe toutefois de signaler celle de la nef pour laquelle un nouveau programme est initié autour des années 1120-1140 qui fait probablement suite à un important incendie (Bouvart, 2017, p. 74-77). Les



NANTEUIL-EN-VALLÉE, abbaye Notre-Dame,  
aperçu des dalles de couvertures apposées sur les canalisations découvertes  
entre l'abbatiale et l'hôtellerie.

conflits de la Guerre de Cent Ans n'épargnent pas les bâtiments qui subissent à nouveau un important incendie (milieu XIV-XVe s.) dont l'intensité a provoqué un éclatement des piliers de la nef. Le site ne semble pas évoluer jusqu'à sa vente en tant que bien national à la fin du XVIIIe s., les seuls travaux majeurs ayant trait à l'hydraulique.

Cette problématique est toujours demeurée importante depuis la période antique. Le site s'est en effet développé au pied d'un cirque calcaire d'où jaillissent plusieurs sources, toujours actives.

L'objet du diagnostic archéologique fut d'ailleurs motivé par cette question. Les fréquentes inondations subies ces dernières années nécessitent un assainissement du secteur. Un des cabinets d'architectes consultés préconisait notamment une remise en état des drains anciens.

Dans ce cadre, quatre tranchées de diagnostic ont été réalisées depuis le chœur de l'abbatiale vers les bâtiments de l'hôtellerie situés en léger contrebas afin de vérifier la présence de réseaux et l'impact de travaux sur de potentiels vestiges archéologiques. De même, une tranchée a été réalisée à proximité du bâtiment du « Trésor » partiellement enterrée et de fait très humide.

Les différents sondages ont permis de mettre au jour une première phase d'occupation principalement funéraire. Quatre sépultures en coffrage ont été repérées au gré de sondages plus profonds. Les orientations ne sont pas régulières et ne permettent d'identifier un réel espace funéraire. Deux d'entre elles sont notamment localisées à proximité du chœur de l'abbatiale au contraire des deux autres plus proches du bâtiment du Trésor où des inhumations semblables (architecture) avaient été repérées au cours d'une précédente opération archéologique. A l'exception de la sépulture affleurant au niveau du chœur et probablement moderne, les autres inhumations sont scellées par un important remblai qui paraît déposé massivement sur l'ensemble de la cour vers la fin du Moyen Âge. Cette observation confirmerait celle déjà observée aux abords du bâtiment du « Trésor » et interprétée comme un programme d'assainissement de l'espace.

Ce souhait se manifeste par ailleurs par la construction de canalisations. Deux d'entre elles orientées suivant la pente naturelle du terrain se dirigent vers le bâtiment de l'hôtellerie où des bassins de rétention d'eau sont toujours actifs. Ces réseaux semblent développés à la fin du Moyen Âge (voir fig.). L'un d'entre eux assure encore sa fonction de drain au contraire du second condamné par une maçonnerie. L'espace de la cour demeure toutefois peu bâti. Des niveaux de circulation successifs, plus denses au sud-ouest (porterie moderne) ainsi qu'au nord-est du site (abords du chœur), sont régulièrement aménagés par des apports de cailloutis. Les seuls vestiges bâtis se limitent donc aux abords de l'hôtellerie où un mur supportant une terrasse participe à un aménagement probablement plus monumental qui n'a pas pu être identifié dans le cadre de l'opération. De même, une maçonnerie a été observée contre l'angle nord-est du bâtiment du « Trésor » et rend compte d'aménagements de confort (cheminée ?) témoignant de la présence d'un bâtiment.

La cour ne connaît pas de véritable modification depuis la fin de l'époque moderne. Une citerne faisant probablement office de réceptacle pour un trop plein d'eau est construite contre le chœur de l'abbatiale. Son évacuation vers le sud-est a pu être identifiée. Celle-ci est probablement contemporaine du drain construit en parallèle plus à l'est. Édifié avec de nombreuses pierres en réemploi, il participait encore récemment au drainage de la cour en assurant une évacuation des eaux de ruissellement depuis les bâtiments conventuels (nord-est du site) jusqu'au sud-est (porterie actuelle). La rénovation des deux aménagements participerait sans nul doute à un meilleur assainissement des eaux de pluie.

Barbier Emmanuel

- Barbier, 2018
- Barbier et al. : *Nouvelle Aquitaine, Charente, Nanteuil-en-Vallée, abbaye Notre-Dame*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2018, 94 p.
- Bouvart, 2017
- Bouvart P. : *Abbaye Saint-Benoît et Sainte-Marie, Nanteuil-en-Vallée, Poitou-Charentes*, rapport de fouille programmée, Bordeaux, Hades, 2017, 482 p.

## PAIZAY-NAUDOUIN-EMBOURIE Site des Châteliers

L'opération a pris la forme d'un suivi des travaux d'évacuation des remblais de fouilles anciennes présents sur le site de la *villa* gallo-romaine des Châteliers. Cette *villa* a été découverte en 1968 et a été fouillée jusqu'en 2003. Elle s'implanta au I<sup>er</sup> s. et perdura jusqu'au Ve s. de notre ère.

Portés par la communauté de communes Val de Charente, ces travaux s'inscrivent dans un projet d'aménagement paysager du site pour la valorisation touristique. Au total 450 à 500 m<sup>3</sup> ont été déplacés du

site au dépôt communal de Paizay-Naudouin les 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2018. Ce dépôt est localisé à 3 km de la *villa* des Châteliers. Quelques éléments de mobilier (fresques, tuiles, ossements) ont été identifiés lors de l'opération.

Ream Johanna

- Ream, 2018
- Ream J. : *Suivi de travaux d'évacuation des remblais de fouilles anciennes, villa gallo-romaine des Châteliers, Nouvelle-Aquitaine/Charente (16), Embourie, rapport d'opération archéologique, Ruffec, communauté de communes Val de Charente, 2018, 12 p.*

## LES PINS Église prieurale Sainte-Marie-de-la-Vaure

Située en bordure de l'ancien village de La Vaure, à proximité de la fontaine « miraculeuse » dédiée à sainte Agathe, l'église prieurale Sainte-Marie de La Vaure dépendait du chapitre collégial de Saint-Florent de La Rochefoucauld. Citée pour la première fois en 1122 (Bulle pancarte de Calixte III, Marchegay, 1877), elle est commune à la paroisse de La Vaure et au prieuré du même lieu au XIII<sup>e</sup> siècle, époque où il n'y restait plus qu'un seul moine. D'après l'abbé Nanglard, une source non précisée désigne l'édifice comme église Sainte-Agathe (« sanctae Agathae de Vaurâ », Nanglard, 1897), qui a donc changé de vocable et n'est plus qu'une vicairie perpétuelle. Cet auteur indique que peu avant 1640, son église et son presbytère étant ruinés, la paroisse fut supprimée et son territoire partagé entre Chasseneuil, Les Pins et Saint-Mary. En 1862, il ne restait plus de l'église qu'une partie de l'abside semi-circulaire avec ses baies sous arcades en plein cintre et une partie de la nef, tandis que les voûtes étaient déjà détruites, telle que l'a décrit F. Marvaud (Marvaud, 1862). Les pierres de l'édifice ont ensuite servi à construire les maisons alentour et on retrouve un chapiteau, une base ornée et deux pierres tombales dans le jardin de la maison située au-dessus de la parcelle.

Après le débroussaillage du site par son propriétaire en août 2017, il restait en élévation l'hémicycle de l'abside principale, la travée droite qui la précède, une partie du mur ouest du bras sud du transept et le gros pilier cruciforme de l'angle nord-est de la croisée du transept. Les arases des autres murs affleuraient sous la végétation. Suite à la recherche du reste de son plan au printemps et à l'été 2018, est apparue une église de plan cruciforme, conformément aux plans des prieurales

de l'Angoumois. Ici, il existe deux bras du transept, une nef assez courte de deux travées probablement voûtées, étayées par deux contreforts au sud et une façade épaisse aux contreforts d'angle très soignés à plusieurs ressauts. Son portail n'a pas été délimité précisément, car son emplacement supposé fait partie des zones les plus perturbées et récupérées de l'édifice. Par la forme de ses puissants piliers au soubassement orné, la croisée du transept pouvait supporter une coupole sur pendentifs et éventuellement un clocher. La forme d'une absidiole partant du bras nord du transept semble apparaître sur la photo aérienne de l'édifice. Divers mortiers ont été utilisés pour construire l'édifice : du mortier blanc pour les parties orientales, qui semblent les plus anciennes, bras du transept et



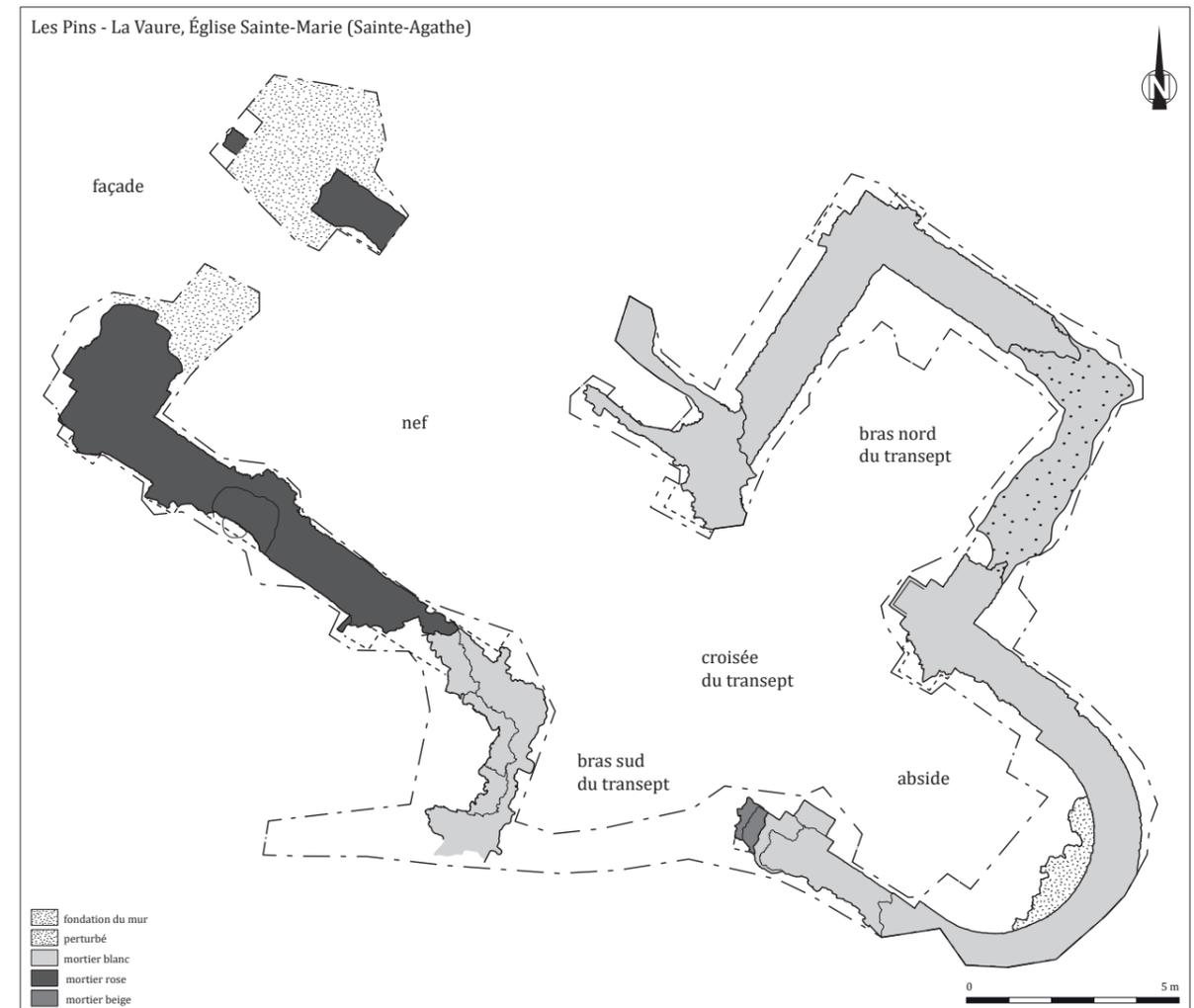
LES PINS, élément d'architecture  
(cliché : S. Ternet)

pilliers de croisée compris. Ensuite, du mortier rose lie les murs de la nef et de la façade et recouvre en partie le mortier blanc. Cette partie occidentale a donc été construite lors d'une seconde campagne de travaux, ou reconstruite. Enfin, du mortier beige a été utilisé pour réparer un peu grossièrement le pilier sud-est de la croisée du transept et pour clôturer la jonction entre bras sud et croisée. Il peut s'agir d'une réparation plus tardive que la construction de la nef. La jonction entre les deux parties de l'édifice est située à 1 m vers l'ouest du pilier sud-ouest de la croisée du transept. En outre, les deux bras du transept ne semblent pas symétriques, avec un changement d'orientation pour le bras sud. L'église était couverte de tuiles plates fixées avec des chevilles en bois et de tuiles creuses dont des tuiles à ergots, d'après les nombreux fragments trouvés en fouilles dans les niveaux de démolition.

Un cimetière non délimité ni localisé existait autour de l'édifice. Des sépultures réduites et perturbées ont été retrouvées à l'extérieur de l'angle sud de la façade. Les pierres tombales recensées dans le voisinage le confirment aussi. L'édifice aurait été implanté sur un ou plusieurs ferriers a priori antiques.

Ternet Sylvie

- Marchegay, 1877
- Marchegay P. : « Chartes poitevines de l'abbaye de Saint-Florent près Saumur », *BSAHC*, 1877, p. 25.
- Nanglard, 1897
- Nanglard J. : *Pouillé historique du diocèse d'Angoulême*, t. II, Angoulême, 1897, p. 117.
- Marvaud, 1862
- Marvaud F. : « Répertoire archéologique du département de la Charente », *BSAHC*, 1862, p. 324.
- Ternet, 2018
- Ternet S. : *Nouvelle-Aquitaine, Charente, Les Pins, Église prieurale Sainte-Marie de La Vaure. Sondage, rapport d'opération d'archéologie programmée*, Poitiers, DRAC-SRA, 2018, 43 p.



LES PINS, plan des vestiges de l'église (DAO : S. Ternet)

## RIVIÈRES La Fosse Pacaud

Le projet de construction de bâtiments destinés au commerce et à la restauration rapide a fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique dont la surface couvre 32 929 m<sup>2</sup>.

Les terrains ont été évalués en creusant 17 tranchées de longueurs variables (40 à 150 m) de façon à couvrir uniformément l'emprise, en fonction de sa topographie et de son relief.

Le terrain se situe en bordure du versant oriental de la vallée de la Tardoire, dominant ainsi le paysage. Géologiquement le terrain fait partie de la haute terrasse de la vallée de la Tardoire constituée par des alluvions. Sous une épaisseur variable de colluvions, ces alluvions se présentent sous la forme d'une succession de couches de sables et graviers d'origine fluviale, contenant parfois des rognons de silex. Outre son potentiel pour la Préhistoire (grande vallée dans un

environnement karstique), comme le montre la carte archéologique, notre terrain est situé dans un secteur de la commune assez sensible, notamment pour les périodes médiévale et moderne.

Hormis quelques anomalies (traces de plantation et bribes de fossés parcelaires) liés aux anciennes cultures (vigne), aucun vestige n'a été décelé sur le terrain concerné par le diagnostic. Des sondages profonds ont été réalisés au sein d'une dépression (de type paléo-talweg ?) visible dans le paysage en aval de l'emprise afin d'éventuellement y déceler des vestiges piégés.

Pellissier Julien

- Pellissier, 2018
- Pellissier J. : *Nouvelle-Aquitaine, Charente, Rivières, La Fosse Pacaud*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2018, 28 p.

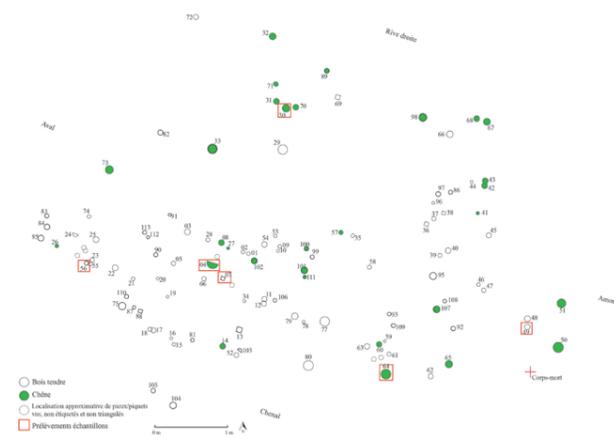
## SAINT-BRICE Fleuve Charente

Une opération de prospection subaquatique s'est déroulée cette année sur une zone de pieux et piquets, située à une centaine de mètres en aval de la confluence du Marceau. Ce site a été découvert en 2014, lors de la prospection subaquatique annuelle menée par J.-P. Gailledreau (Gailledreau 2014, 31-32, 65-66). L'opération de 2018 visait à reprendre et à apporter des compléments à ces données. Cela concernait notamment la reprise de la topographie du site (qui n'avait pas été concluante en 2014), associée à de la prospection visuelle en périphérie immédiate,

ainsi qu'à des prélèvements d'échantillons pour des datations au carbone 14.

Les principaux objectifs ont été atteints. Une première topographie des pieux et piquets a pu être réalisée, associée au prélèvement de 6 échantillons de bois. Le plan ainsi obtenu ne permet pas, pour l'instant, d'identifier une quelconque structure, bien que l'on puisse supposer que quelques paires de piquets appartiennent à un même ensemble (ils pourraient alors marquer deux étapes successives dans le fonctionnement de la structure). Quant aux datations, les analyses sont encore en cours de réalisation au Poznan Radiocarbon Laboratory. Les prospections visuelles ont été assez réduites, se limitant à la recherche du site même, ainsi qu'à une observation des fonds lors de l'installation d'une ligne de vie (reliant le site à la rive gauche où se trouvait la base terrestre). Aucun matériel archéologique n'a été trouvé lors de ces observations, qui ont néanmoins permis l'appréhension de l'environnement immédiat du site (se limitant à la surface des fonds environnants).

Si les apports ne sont pas très importants, l'opération a cependant permis d'ouvrir la réflexion à de nouvelles problématiques, qui devraient faire l'objet de futures opérations. Ainsi le plan nécessite d'être complété, associé à une recherche d'un possible lien avec la rive droite, ce qui pourrait peut-être permettre de déterminer la nature de la ou des structure(s) présentes ici. Il serait également intéressant des

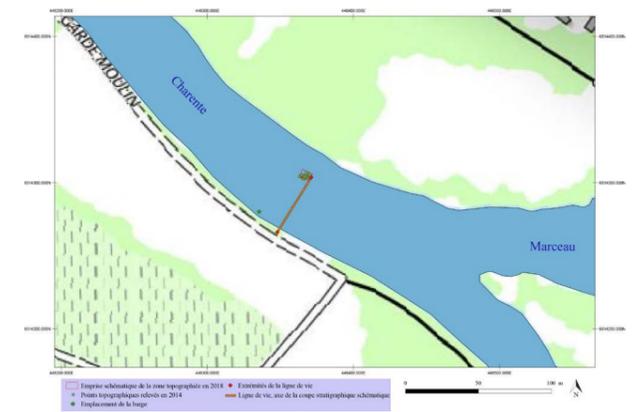


SAINT-BRICE, fleuve Charente, fig. 1,  
plan du site (Trilatération : G. Parpaite, O. Largier, L. Romagnolo ;  
infographie : L. Bruel, G. Parpaite, O. Largier, L. Romagnolo)

réaliser un ou plusieurs sondages, afin notamment de pouvoir étudier la stratigraphie et mettre au jour le niveau archéologique d'implantation et fonctionnement de la structure (susceptible de contenir du matériel qui pourrait affiner la chronologie du site).

Largier Ophélie

- Gailledreau, 2014
- Gailledreau J.-P. : *Rapport de prospection subaquatique, 2014, Fleuve Charente, Secteur de Bourg-Charente*, rapport de prospection subaquatique, Poitiers, SRA, 2014, 66 p.
- Largier, 2018
- Largier O. : *Rapport de prospection subaquatique, Fleuve Charente, 2018, commune de Saint-Brice*, rapport de prospection subaquatique, Poitiers, SRA, 2018, 39 p.



SAINT-BRICE, fleuve Charente, fig. 2,  
localisation du site sur fond de carte IGN 1/25 000e (Carte IGN :  
geoportail.gouv.fr ; traitement SIG : G. Parpaite ; infographie : O. Largier)

## SAINT-CYBARDEAUX Les Bouchauds

Antiquité

Un projet de fouilles sur trois ans a été amorcé dès 2017, portant essentiellement sur la question de la circulation dans le sanctuaire des Bouchauds et, notamment, sur la galerie périphérique de la cour sacrée orientale. Rappelons que le lieu de culte antique, installé sur le sommet d'un plateau culminant à 158 m d'altitude, se divise globalement en deux cours sacrées, chacune comprenant deux temples et plusieurs annexes le long de l'enceinte.

La campagne de cette année avait pour principal objectif de poursuivre les investigations menées sur le pan septentrional du lieu de culte, en se concentrant notamment sur la jonction entre les galeries périphériques nord et est de l'Ensemble I. L'extension



SAINT-CYBARDEAUX, vue en coupe des sols successifs dans la galerie nord  
au niveau du merlon sud-est (cliché : C. Doulan)



SAINT-CYBARDEAUX, vue en plan du mur de péribole oriental de l'Ensemble I  
avec son contrefort (cliché : C. Doulan)

de la fenêtre d'étude vers l'est devait également permettre de finir de dégager le mur de péribole du sanctuaire et d'observer de manière extensive les aménagements maçonnés situés directement au nord. Quant à l'ouverture d'une nouvelle zone de fouille dans l'angle nord-ouest de la cour sacrée orientale, elle était motivée par le souci de définir le type d'aménagements présents dans ce secteur, de préciser leur phasage et de faire le lien avec l'Ensemble II à l'ouest.

Deux grandes zones de fouille ont donc été implantées en périphérie nord de la cour sacrée orientale, à chacun de ses angles.

Les recherches menées dans la zone nord-est (ZII S3 et ZV S1) se sont concentrées sur la fouille des différents niveaux de sol localisés dans les galeries périphériques (fig. 1). Sans pouvoir préciser la datation de ces successions de couches de mortier, leur étude détaillée a permis de confirmer l'existence de deux principales phases dans ce secteur. Les niveaux liés au réaménagement général du lieu de culte ne sont cependant conservés que dans l'angle du sanctuaire caractérisé par un merlon de terre. Quant au dégagement du mur de péribole, il a enrichi nos connaissances du lieu de culte en révélant un système de contreforts espacés d'environ 3,85 m (fig. 2).

L'ouverture d'une fenêtre dans la cour sacrée orientale a également permis de confirmer l'existence d'un mur inédit nord-sud traversant de part en part l'Ensemble I. Cette maçonnerie documenterait un premier état du lieu de culte, antérieur à la phase 1 généralement admise, auquel il est tentant d'associer quelques aménagements épars. Cette première phase 1a attestée dès les fouilles de 2017 pose néanmoins de nombreuses questions structurelles, notamment sur ses limites au nord, qui devront être éclaircies lors de la campagne de 2019.

Quant aux maçonneries localisées directement au nord du sanctuaire, leur dégagement prolongé vers l'est a permis de confirmer l'antériorité d'un mur rectiligne, de biais. Par la suite, son arasement a fait place à la construction d'un aménagement courbe, ponctué de massifs, qui pourrait être identifié au dispositif mis au jour par J. Gontier au XIXe s. Sa localisation ainsi que son tracé nous conduisent à l'associer à l'édifice de spectacle installé sur la pente nord du plateau.

Une nouvelle zone de fouille a été ouverte cette année dans l'angle nord-ouest de l'Ensemble I, à cheval sur les deux cours sacrées (ZI S1, ZII S4 et ZV S2). Quelques aménagements fossoyés localisés à l'extérieur du sanctuaire, au nord, pourraient être antérieurs au nivellement général du plateau, sans qu'on puisse toutefois préciser ni leur fonction ni leur datation. La première phase principale du lieu de culte est marquée par l'installation d'un mur de péribole occidental qui est chaîné au nord avec un mur orienté est-ouest. Celui-ci, dans l'axe du mur de péribole mis au jour par Fr. Thierry pour l'aire sacrée



SAINT-CYBARDEAUX, vue en plan des maçonneries et des sols notamment celui rubéfié à l'est (cliché : L. Carpentier)

occidentale (Thierry, 1988 p8-9), attesterait donc de la contemporanéité des deux Ensembles dès la phase 1. Il n'est en revanche pas possible au vu de l'état de nos données de confirmer que ce mur de péribole nord se poursuive vers l'est, hypothèse proposée dès 2017 pour expliquer le réaménagement général du lieu de culte.

Au mur de péribole occidental de la phase 1 serait associé à l'est, dans la cour sacrée, un mur stylobate, délimitant une galerie de 2,40 m de large, avec un sol bien aménagé en mortier (fig. 3). Cette galerie périphérique localisée sur le pan ouest de l'Ensemble I semble doublée à l'ouest par une seconde galerie présentant des caractéristiques très similaires, dont un mur stylobate ouvrant l'espace aménagé vers l'ouest. Néanmoins la limite nord de ce dernier espace n'est actuellement pas connue, la cour sacrée occidentale étant marquée dans un second temps par la mise en place d'une succession de sols de mortier. Le réaménagement général du sanctuaire (phase 2) est en effet caractérisé dans ce secteur par la reconstruction du mur de péribole occidental 1 m plus à l'ouest. L'ensemble des maçonneries antérieures est arasé afin de permettre la reconfiguration de cet espace. Les galeries sur le pan ouest de l'Ensemble I sont détruites pour laisser place à un système de pièces accolées au mur de péribole. La galerie périphérique septentrionale est également reconstruite avec un rehaussement du niveau de circulation.

Les investigations initiées cette année posent toutefois la question de deux états distincts pour cette phase 2, l'hypothèse d'un seuil ayant été avancée dans le mur de péribole occidental pour expliquer certains vestiges problématiques. De la même manière, il est étonnant que le mur de péribole nord ne soit pas relié à celui occidental. À la place, on constate la présence

d'un massif maçonné peu fondé dont l'identification n'est pas clairement définie au vu de l'état actuel de nos données. Suite au rebouchage de ce supposé seuil, l'espace dans la cour sacrée occidentale est nivelé et unifié avec un unique niveau de sol.

La question de la circulation des fidèles dans l'ensemble monumental, et notamment dans le sanctuaire, nous amène ainsi à préciser la topographie du lieu de culte et, par là-même, la fonction respective de ses différentes composantes. Les nombreuses questions structurelles et de phasage engendrées par les fouilles de cette année seront traitées dans le cadre

Moyen Âge,  
Période récente

## SAINT-FRAIGNE Église Saint-Fraigne

Cette intervention est liée au projet de restauration et de mise en valeur de l'église Saint-Fraigne sur la commune du même nom. Cette église, ancienne prieurale dépendant de l'abbaye de Charroux, a été reconstruite quasiment intégralement au cours du XIXe s. puis a été ornée d'un décor peint entre 1944 et 1952. L'église est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis le 29 décembre 1997. Les peintures murales et le vitrail situé dans le clocher porche, œuvres de Louis Mazetier, sont classés au titre des monuments historiques depuis le 18 novembre 1999. La restauration en a été confiée au cabinet Niguès, architecte du Patrimoine. En raison de problèmes d'altération et de décollements des peintures murales, il est notamment envisagé de réaliser un drainage périphérique et une galerie ventilée le long des parements internes des élévations.

Ce diagnostic a concerné une emprise de 635 m<sup>2</sup>. Quatre sondages extérieurs ont été réalisés à l'aide d'une pelle hydraulique. Les décapages ont été effectués par passes plus ou moins fines, si possible jusqu'à l'apparition du substrat géologique. Cinq autres sondages, positionnés à l'intérieur de l'église, ont été réalisés manuellement.

de la campagne de 2019 qui poursuivra ainsi l'étude de ces deux grandes zones de fouille.

Carpentier Lucie

- Carpentier, 2018
- Carpentier, L., avec la coll. de Catte L., Coutelas A., Genies C., Loiseau C., Pradier H., Soulas S., Tendron G., Vissac C. : *Saint-Cybardeaux (Charente). Le sanctuaire des Bouchauds : organisation et fonctionnement des espaces périphériques*, rapport d'opération d'archéologie programmée, Poitiers, DRAC-SRA, 2018, 361 p.
- Thierry, 1988
- Thierry Fr. : *Charente : Saint-Cybardeaux – Les Bouchauds*, rapport de sondages, Poitiers, SRA, 1988.

Les neuf sondages réalisés lors de ce diagnostic n'ont que très ponctuellement permis d'atteindre le terrain naturel. Ils ont en revanche permis de mettre en évidence une sensibilité archéologique très variable. Les sondages réalisés dans le chevet ainsi qu'à ses abords extérieurs ont permis de constater la présence d'importants remblais protégeant d'éventuelles structures archéologiques plus profondément enfouies. Ce constat a également été fait au sud de la nef actuelle et à l'intérieur du clocher porche. Les sondages positionnés dans la nef actuelle ont quant à eux permis de constater que les vestiges des murs de l'église médiévales ont été détruits *a minima* et qu'ils apparaissent dès 20 cm de profondeur. Le sondage positionné au nord de l'église a permis de mettre en évidence plusieurs sépultures témoignant de la présence du cimetière à cet endroit. Les dimensions de celui-ci n'ont pas pu être déterminées.

Montigny Adrien

- Montigny, 2018
- Montigny A. : *Nouvelle-Aquitaine, Charente, Saint-Fraigne, Église*, rapport de diagnostic archéologique, L'Isle-d'Espagnac, Inrap, 2018, 60 p.

## SEGONZAC Les Marcioux

L'intervention de diagnostic menée sur l'emprise des Marcioux a permis de mettre en évidence un ensemble de structures pouvant être rattachées à deux occupations d'habitat ouvert appartenant à la Protohistoire ancienne.

La phase chronologique la plus ancienne s'inscrit entre le Néolithique récent à final voire l'âge du Bronze ancien, la seconde qui est caractérisée par du mobilier RSFO appartient au Bronze final. Si l'organisation de ces implantations ne peut être déterminée à l'issue du diagnostic, comme bien souvent pour ce type de site, la densité en structures reconnues, environ 1/10e du site, montre cependant un fort potentiel. On notera en particulier les indices d'au moins un grand bâtiment d'habitation dans la tranchée 6 et la répartition des structures sur une grande surface qui permet d'envisager qu'une grande partie de ces deux occupations se situent sur l'emprise et que leur potentielle extension, à l'est comme au nord, est localisée sur des terrains qui pourraient être prochainement urbanisés.

Les indices identifiés présentent donc un réel potentiel à même de documenter des types d'implantations peu fouillées dans la région. En effet, les sites d'habitat ouvert de la fin du Néolithique restent peu documentés, celui des Marcioux présente un

intérêt particulier puisqu'il peut être considéré comme satellite de l'occupation du Terrier de Biard / Terrier de L'Homme Mort, qui est situé à environ 1 km à l'ouest du projet de lotissement des Marcioux, sites inventoriés sous les numéros 501, 503 et 504 au service régional de l'archéologie, et qui ont fait l'objet d'interventions à partir des années 1950 (Burnez 1957, Burnez, Façon 1957), ce site regroupe un espace fortifié du Néolithique final et récent ainsi que des fosses de l'âge du Bronze.

L'occupation RSFO mise au jour s'inscrit dans le même schéma puisque l'occupation de Biard, site fortifié de l'âge du Bronze et du Fer, inventoriée sous le numéro 22 au service régional de l'archéologie, a succédé au site néolithique situé à l'ouest de l'emprise. Ce site présente un second intérêt scientifique qui tient à la nature de son mobilier RSFO qui est rare à très rare dans la région, l'étude de cette occupation pourrait donc être à même de nous éclairer sur les influences orientales en contexte atlantique au Bronze final.

Vacher Stéphane

- Vacher, 2018
- Vacher S. : *Nouvelle-Aquitaine, Charente, Segonzac, les Marcioux, L'occupation de la Protohistoire ancienne sur le site des Marcioux*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2018, 79 p.

## TAPONNAT-FLEURIGNAC Les Hérieux

Le projet de construction d'un lotissement comprenant 44 pavillons a conduit le service régional de l'archéologie à émettre un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. La surface de cet aménagement couvre un peu plus de 5 ha.

Dix-huit tranchées de sondage ont été réalisées à intervalles réguliers, soit une exploration d'environ 7,88 % de la surface prescrite. Elles ont permis de mettre au jour une occupation médiévale du Xe s. sur un peu plus de deux hectares, principalement concentré dans la partie méridionale du projet. Elle se présente sous la forme de fossés, fosses et trous de poteau apparaissant entre 0,30 et 0,50 m sous le niveau de sol actuel. Une organisation spatiale est bien visible avec une zone réservée au stockage (aire d'ensilage) et d'un autre côté un secteur lié à l'habitat (bâtiment sur poteaux porteurs) et ses activités domestique et artisanale (fosses associées et grandes fosses polylobées). Ces deux espaces semblent séparés par un système de clôture.

Les habitats ruraux du Xe et XIe s. en Charente sont peu connus du fait de leur rareté liée à une activité archéologique faible dans cette région (rares sont les projets de grande ampleur). Egalement, malgré l'indigence du mobilier céramique découvert, il constitue un excellent référentiel typo-chronologique régional pour la Charente où l'on sent l'influence Limousine.

D'autre part, un réseau parcellaire récent est également visible sur la totalité de l'emprise. Enfin, la découverte isolée d'un capriné âgé ne semble pas en lien avec les différentes occupations mises au jour.

Audé Valérie

- Audé et al. 2018
- Audé V., Baudry A., Véquaud B., Mangier C., Bambagioni F., Coutureau M. : *Les Hérieux, Taponnat-Fleurignac, Charente, Nouvelle Aquitaine*, diagnostic archéologique, Inrap, Poitiers, 2018, 78p.

## VOUHARTE Église Notre-Dame

L'église Notre-Dame est inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis le 9 juillet 2003. Elle est datée des XI-XIIe s., remaniée aux XIV-XVe s. Elle est en lien avec un prieuré dont les bâtiments ont été détruits par la construction de la route « rue principale » dans le courant du XIXe s.

Le diagnostic archéologique réalisé uniquement en extérieur de l'église, a permis d'observer la présence de bâtiments et de sépultures aux abords immédiats de l'église. Le mobilier céramique, peu abondant, présente des éléments attribuables aux XIe s., notamment dans un niveau de circulation venant contre le clocher.

Chronologiquement, le premier bâtiment observé est excavé et antérieur au clocher. Il s'agit d'une salle voûtée, située au nord de l'église. Le mur gouttereau prend appui sur l'arase du bâtiment détruit et remblayé vers les XIV-XVe s., possiblement au moment de la reconstruction du chœur. Le comblement a livré des éléments lapidaires, dont un chapiteau roman. Sa fonction n'est pas connue, il pourrait s'agir d'un cellier, mais le sol n'est pas atteint.

La construction aux XIV-XVe s. du chœur est confirmée par la présence de quelques tessons de céramique dans les niveaux piégés à la base du mur nord. Un des murs observés dans les sondages pourrait appartenir à un bâtiment adossé au nord (chapelle ?), dont subsiste encore, sur le mur actuel du chœur, des témoignages architecturaux (voûtures, chapiteau et une vaste porte murée). Il est vraisemblable qu'à la destruction de la chapelle succède immédiatement la construction du contrefort nord-ouest du chœur, peut-être dans le courant du XVIIIe s. Un autre mur prend appui contre la porte murée et appartient à un état postérieur à la destruction de la chapelle.

Le cimetière s'installe contre le mur nord du bâtiment excavé, du clocher et contre la porterie. Les premières sépultures observées sont en coffres de pierre et d'une architecture soignée. Des sépultures en cercueil les recouvrent. Le cimetière s'étend vers l'église après la destruction du bâtiment excavé aux XIV-XVe s. Au



VOUHARTE, salle excavée et voûtée dans un sondage ouvert au nord de l'église (clicé : Inrap)

sud de l'église, des sépultures sont alignées contre le mur roman. Une sépulture en coffre est recoupée par la construction de la tour-escalier datée, comme le chœur, des XIV-XVe s.

Les observations d'archéologie du bâti confirment la complexité de l'ensemble. Dès l'époque romane, différentes phases de construction sont lisibles sur le mur sud de la nef. La reconstruction du mur gouttereau nord, qui prend appui sur le mur du bâtiment excavé détruit, oblitère les fenêtres romanes encore visibles depuis l'intérieur de l'église. Au moins une travée de la nef occidentale de la nef a été détruite, modifiant totalement les relations entre les différents éléments structurants : porterie nord, clocher, sans oublier les bâtiments du prieuré détruits lors de la construction de la route au XIXe s.

Bolle Annie

- Bolle, 2018
- Bolle A. : *Nouvelle-Aquitaine, Charente, Vouharte, l'église Notre-Dame*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2018, 69 p.

N°Nat.						N°	P.
206896	CHABANAIS et EXIDEUIL	Mise à 2x2 voies de la RN 141, phase 3	BRUNIE David	INRAP	OPD	9	
206821	ROUMAZIÈRES-LOUBERT, EXIDEUIL, LA PÉRUSE et SURIS	Mise à 2x2 voies de la RN 141, phase 2	MOUTARDE Bénédicte	INRAP	OPD	8	
206769	DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE	Prospection recherche diachronique	VAUDIN Laurent et BRÈGE Claude	BEN	PRD	-	

Le présent rapport concerne la phase 3 de l'opération qui s'est déroulée à l'automne 2018, dans les communes de Suris, Éxideuil et Chabonais sur un peu moins de 30 ha.

Les principaux résultats de l'opération sont :

- dans la commune de Chabonais, une fosse, peut-être un puits, a livré un important mobilier daté du Néolithique moyen. Sa présence témoigne de l'existence proche d'un habitat que l'opération n'a pas permis de découvrir. Cette découverte, bien qu'isolée, est un témoignage non négligeable pour une période encore très mal documentée dans la région.

- dans la commune d'Éxideuil, deux fosses voisines datées du début du premier âge du Fer indique également la proximité d'un habitat.

- dans la commune d'Éxideuil également, un ensemble de structures fossoyées d'une superficie de 3 000 m<sup>2</sup> a été mis au jour à proximité du hameau Perdrix. Parmi les structures mises au jour, on notera la présence d'une aire d'ensilage. Le mobilier associé est daté des XIII-XIV<sup>e</sup> s.

Brunie David

- Brunie, 2018
- Brunie D. : *Nouvelle-Aquitaine, Charente, Chabonais, Éxideuil, Suris, RN141 - phase 3*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2018, 124 p.

Le projet de mise en 2 x 2 voies de la RN 141 entre Roumazières-Loubert et Éxideuil a fait l'objet d'une prescription de diagnostic. Cette opération est scindée en trois phases. Cette deuxième phase a eu lieu de mi-mai à fin juillet 2018 et concerne 7,5 km de tracé et 54 ha qui ont été diagnostiqués sur les communes de Roumazières-Loubert, Suris, La Péruse et Éxideuil. 324 tranchées de diagnostic ont été ouvertes représentant une superficie de 38 288 m<sup>2</sup> correspondant à 7,07 % de la surface prescrite diagnosticable.

Un des résultats encourageants de ce diagnostic est d'avoir pu reconnaître sur l'ensemble de l'emprise les mêmes formations sédimentaires, d'avoir pu les phaser, les dater et mettre ainsi en relation les sites mis au jour avec les marqueurs de biostase observés dans certains complexes colluviaux. Dans un secteur où les sites de référence font défaut, ces données constituent d'emblée une avancée.

381 structures ont été mises au jour, parmi lesquelles près de 180 sont les reliquats d'anciennes

cadastrations. Douze concentrations de vestiges ont été mises au jour ainsi que huit fosses profondes attribuables au Néolithique récent/moyen et au Bronze moyen et final. On notera l'absence de vestige pour le Paléolithique et jusqu'au terme moyen du Néolithique. Quoiqu'il en soit, la découverte de ces sites augmente de façon notable les données archéologiques connues sur un secteur par ailleurs faiblement documenté. À terme ils pourraient constituer de nouveaux éléments de comparaison pour un espace de transition géographique (Bassin aquitain / Massif central) et sans doute aussi culturelle pour lequel les références toutes périodes confondues font défaut.

Moutarde Bénédicte

- Moutarde, 2018
- Moutarde B. : *Nouvelle-Aquitaine, Charente, Exideuil, La Péruse, Roumazières-Loubert, Suris, RN 141 - Phase 2*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2018, 416 p.

## Prospection recherche diachronique sur le département de la Charente

Les voies antiques ont été un grand facteur de développement dans le tissu rural et agricole de notre région. Des *villae*, des *vicus* et autres projets d'urbanisme ont vu le jour dès le premier siècle. Ces nouvelles constructions que nous qualifierons de « gallo-romaines » étaient implantées en tenant compte des voies de communication et des voies commerciales.

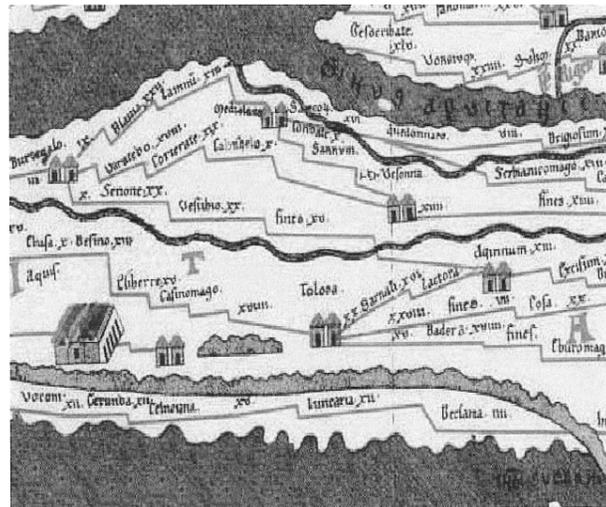
Dans ce cadre, nous avons souhaité élaborer un programme ambitieux de prospection sur les abords du chemin « Boisé, Bouéné ou encore Boyne » qui reliait *Médiolanum Santonum* (Saintes) à *Vesunna* (Vésone, quartier actuel de Périgueux).

Notre zone de recherche se concentre sur un rayon de dix kilomètres autour de Charmant, notre but étant de localiser l'agglomération antique de « Sarrum » qui figure sur la carte de Peutinger (voir fig.1).

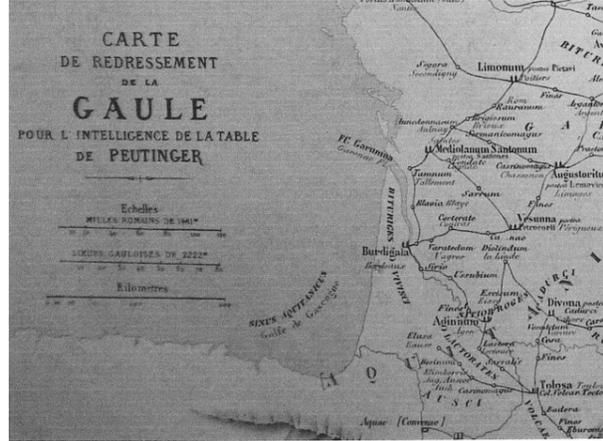
Cette carte qui représente l'empire du IV-Ve s. semble avoir été réalisée à la fin du XIIIe s. par un moine copiste anonyme de Colmar.

En 1869, Ernest Desjardins (1823-1886) publie une version officielle (éditions Hachette) commandée par le ministre de l'éducation nationale et introduite une projection des données de Peutinger sur une carte moderne (voir fig. 2).

Sur les deux cartes « Sarrum » nettement visible, apparaît entre *Vesunna* et *Condate*. Cette dernière devrait être située dans les environs de la commune de Charmant (Jacques Dassié, La métrique des sites antiques) ; Des Prospections ont par le passé été effectuées entre Fouquebrune et le chemin de Boisé



PRD Vaudin et Brège, table de Peutinger, avec le fac-similé de Konrad Miller de 1887



PRD Vaudin et Brège, projection des éléments de la table de Peutinger sur une carte moderne par E. Desjardins en 1869

(Mathias Daste en 1997 et Guy Roger en 2003) et des traces d'occupations antiques et néolithiques y ont été relevées.

Nous avons donc souhaité commencer nos investigations par la commune de Plassac-Rouffiac située plus à l'ouest. Notre premier travail a consisté à relever tous les toponymes qui bordent cette voie.

L'étude des toponymes est complémentaire à la recherche sur le terrain. En effet, sur ce secteur, nous avons relevé plusieurs indices qui permettent de confirmer certains toponymes spécifiques à notre région ou plus encore, à notre département.

Les toponymes « les coffres » à Plassac-Rouffiac, les « auges », le champ des « tombeaux » aux Sablons à Luxé indiquent très souvent la présence d'un cimetière antique ou du haut moyen âge ; les toponymes « l'épine » à Plassac-Rouffiac, Cherves-Chatelars etc., les « pinettes » (comprendre l'épinette) à Vitrac-Saint-Vincent jouxtent une ancienne voie gallo-romaine. Autre similitude « l'aiguille » à Coulgens se trouve au croisement de deux voies antiques.

Ainsi nous avons relevé sur les anciens cadastres, anciennes cartes ou actes divers, pas moins de 63 indices toponymiques entre Plassac-Rouffiac et Fouquebrune. La liste n'est pas exhaustive car certains ont pu disparaître avec le temps.

Sur la commune de Plassac-Rouffiac, nous avons relevé cinq sites qui n'étaient pas encore répertoriés. Ces derniers s'étendent sur une surface d'environ 1,42 km<sup>2</sup>. Certaines parcelles n'ont été mises en culture que très récemment et cela nous a permis de collecter

des fragments d'enduits peints, de mortiers et de céramiques qui ont moins souffert des outils agricoles.

Sur Fouquebrune, en plus des vestiges déjà enregistrés, nous avons repéré ce qui semble être des enclos à l'est du Groc mais nous n'avons pas encore vérifié sur le terrain la véracité des images satellites. Dès 2019, nous survolerons avec le drone du CRAB (centre de recherche archéologique de la Boixe) chaque parcelle agricole jouxtant la voie afin de

pouvoir géo-référencer et comparer les images au fur et à mesure de la croissance des cultures.

Vaudin Laurent  
et Brège Claude

- Vaudin, Brège, 2018
- Vaudin L. et Brège C. : *Rapport de prospections archéologiques 2018, région Nouvelle-Aquitaine, département de la Charente*, rapport de prospection recherche diachronique, Poitiers, SRA, 2018, 53 p.